

La campagne des chefs

Johnson : une pluie d'excuses mais pas d'orage

ANDRÉ PÉPIN

Le chef libéral Daniel Johnson aura finalement mené une campagne vigoureuse jusqu'à la fin, sans vraiment tribuer sur ces fameuses pelures de banane qui marquent souvent ce type de match exigeant. Quelques déclarations malheureuses, des attitudes froides, mais pas de catastrophe. Curieusement, les petits malheurs de M. Johnson sont venus d'Ottawa.

Pas de crise amérindienne, pas de BPC, pas trop de candidats maladroits, malgré l'inexpérience de 76 nouveaux venus. Une course folle, donc, sans collision frontale, sans piège à ours.

Daniel Johnson, qui craignait avant tout le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, n'a jamais, ou presque, prononcé le nom de cet adversaire qui a fait campagne loin des projecteurs.

Ce sont plutôt les « gros bonnets » d'Ottawa, les ministres André Ouellet, des Affaires étrangères, et Paul Martin, des Finances, qui ont mis les bâtons dans les roues du « petit frère ».

Dès le début de l'engagement, M. Ouellet, qui se trouvait à l'étranger, a voulu rassurer les investisseurs en disant qu'un gouvernement péquiste ne menaçait pas l'économie, ajoutant que, de toute façon, il y aura un référendum. Une bonne gifle au petit frère Johnson qui clamait déjà partout les dangers d'élire Jacques Parizeau et ses troupes.

Plusieurs fois, le chef libéral a dû rappeler à l'ordre ses amis d'Ottawa qu'ils n'avaient pas à faire campagne au Québec. Encore la semaine dernière, Johnson a dû réagir aux propos de M. Ouellet, qui se plaignait publiquement de la couverture des médias francophones, nommé de *La Presse*. « Il ne fait pas campagne au Québec ; moi je suis satisfait », a insisté M. Johnson. « Pourrait-il bien se la fermer ! » confiait, sur le ton de la confiance, un conseiller de M. Johnson, en parlant du ministre Ouellet.

Puis, à la toute fin de la course, c'est l'important ministre canadien des Finances et responsable du développement régional qui échappe une tonne de briques sur la tête de M. Johnson, avec une lettre « écrite par erreur », un « malheureux malentendu ». La lettre de M. Martin au ministre des Affaires municipales Claude Ryan est pourtant cinglante, accusant les provinciaux d'annoncer des projets d'infrastructures sans consulter, avec un manque d'éthique regrettable.



Daniel Johnson a mené une course folle, sans collision frontale, sans piège à ours.

Malgré une mise au point composée à la hâte, en fin de soirée jeudi, cet « impair évident » (dixit Claude Ryan) risque d'être retenu comme une difficulté. Un ministre fédéral de l'importance de M. Martin peut-il signer une lettre sans en accepter le contenu ?

M. Johnson avait pourtant exprimé son attachement au « grand frère » dès l'automne dernier, en affirmant « être Canadien, d'abord et avant tout ». Une déclaration exagérée, admet-il, en disant

qu'il s'agissait d'un lapsus regrettable, que ce qu'il avait voulu dire, c'est qu'il est « fédéraliste avant tout ».

Le grand ménage

Avant de se lancer dans le marathon électoral, le nouveau premier ministre avait d'abord tassé des difficultés encombrantes en décidant de ne pas déménager l'Hôtel-Dieu de Montréal dans l'Est de l'île et en entrayant le marché noir du tabac, réduisant les taxes de plus de la moitié, avec la collaboration du fédéral. La

route était libre pour vendre son programme de l'emploi et clamer les dangers du séparatisme.

Mais la route parcourue du 23 juillet jusqu'à la boîte de scrutin a été longue. Une campagne interminable de sept semaines. « Lorsque nous avons quitté Québec, fin juillet, c'était l'époque de la cueillette des framboises, mais nous allons terminer dans la neige », blague-t-on, dans l'autobus des libéraux.

Une route assez longue pour se cogner

le nez à quelques reprises. En disant en Abitibi que le problème du manque de médecins est vraiment local. « Moi, dans mon comté de Vaudreuil, je n'ai aucune difficulté à trouver des médecins. Des cliniques privées sont ouvertes les fins de semaine, même les jours de fête », a alors dit M. Johnson. Un manque de sensibilité, ont souligné les observateurs qui le suivent à la trace.

Une route assez longue également pour se dissocier de son ancien chef Robert Bourassa. C'était en Beauce, à la mi-campagne. Trois fois dans la même phrase, il a dit : « Je n'étais pas premier ministre. » Deux jours plus tard, il s'excusait.

Un petit crochet dans son comté de Vaudreuil a permis aux journalistes de mettre sous le nez de M. Johnson plusieurs affiches unilingues anglaises, à Hudson. « J'ai autre chose à faire que de porter plainte. » M. Johnson soutient qu'il n'a pas voulu se montrer indifférent, mais cet épisode lui a collé à la peau, du moins un certain temps.

Au débat télévisé, un trou de mémoire, dans la tension intenable d'un tel affrontement, lui a fait parler « des maux de femmes », en voulant souligner que des médecins pratiquent avec abus certaines interventions. Malheureux de cet impair, il s'est également excusé.

Dans le dernier droit, toujours le plus dangereux, il y est allé d'une curieuse profession de foi nationaliste, après s'être pris aux cheveux avec l'ancien député bloquiste, l'animateur radiophonique Jean Lapierre, à CKAC. Lapierre l'accusait de manger dans la main de ses amis des autres provinces. « Si je peux concevoir être Québécois sans être Canadien, je ne peux concevoir être Canadien sans être Québécois. » Même son entourage a cru qu'il venait de s'enfarger dans cette difficile tournure. « C'est bien ce que j'ai dit », a tranché M. Johnson.

De petits incidents de parcours donc, des moments colorés, mais rien pour le crucifier, l'empêcher de demeurer premier ministre. Plus douloureux, tout le long de la route, l'avalanche des sondages d'opinion. Il ne les commentait pas, mais il était le premier à les lire. Il fallait voir son sourire radieux, jeudi matin, lorsque que CROP l'a placé en avance, pour la première fois depuis la cueillette des framboises...

Parizeau : en ligne droite sur les pelures de banane

GILLES NORMAND

Jacques Parizeau a dominé la lutte dès le départ en donnant deux crocs-en-jambe au chef libéral : « l'affaire Charbonneau » et la fameuse lettre qu'un membre du personnel cadre de Bombardier-Canada écrivait le 12 juillet au ministre de l'Éducation pour déplorer une pénurie de main-d'œuvre spécialisée au Québec.

Parizeau dénonce alors « l'immobilisme du gouvernement libéral dans le dossier de la main-d'œuvre ». Une attaque qui désarçonne le chef libéral. Le matin même où les journaux en font état, Daniel Johnson chavire soudainement son programme et fait ouvrir le cégep Édouard-Montpetit, à Saint-Hubert, pour annoncer de façon impromptue qu'une aide gouvernementale de 45 000 dollars appuiera un programme de formation spécialisée. La demande d'aide est datée de la veille...

Le ton est donné. Johnson battra le territoire québécois de l'aube à la nuit, tandis que Parizeau répartira ses efforts de manière à se rendre au fil d'arrivée sans courir à l'épuisement.

Si elle permet quelques gains, la stratégie libérale visant à affirmer que les élections générales auront une portée référendaire n'en est pas moins perçue comme une promotion du programme souverainiste et provoque certains vertiges dans les milieux libéraux. Pendant ce temps, Jacques Parizeau parle d'emploi et attaque Daniel Johnson sur ce qu'il appelle le « bilan économique désastreux du gouvernement libéral ».

Johnson est placé sur la défensive et force est de constater que sa campagne en est une de réaction à Parizeau, qui n'a plus qu'à manoeuvrer comme si c'était lui qui orchestrait tout.

Bien exploitée, « l'affaire Charbonneau » oblige Daniel Johnson à presser son protégé de régler ses problèmes. L'ex-syndicaliste obtient un arrangement à l'amiable avec son créancier, la compagnie d'assurances Great West. Pendant ce temps, d'autres candidats vedettes mettent leur chef dans l'embarras, cette fois dans la formation péquiste. Les Jean Rochon — qui croit préférable de hausser les taxes sur la vente des produits du tabac — et Diane Lavallée — qui prône le retrait du ticket modérateur de deux dollars imposé sur les médicaments achetés par les personnes âgées — ont négligé d'accorder leur violon à celui du chef.



Jacques Parizeau a réparti ses efforts de manière à se rendre au fil d'arrivée sans courir à l'épuisement.

Les péquistes essaient de rattraper les gaffes. Par exemple, on apprendra que le Dr Rochon parlait en son nom personnel...

Le cas Le Hir

Le PQ s'en tire sans trop de mal, il reste du temps. Mais l'ex-président de l'Association des manufacturiers et candidat du PQ dans Iberville, Richard Le Hir, confie au *Globe and Mail* de Toronto qu'un Québec indépendant préférerait peut-être la monnaie américaine à la monnaie canadienne. Puis, M. Le Hir récidive et se dit opposé à un élément majeur de la plate-forme électorale de son parti : le prélèvement d'une taxe de un pour cent sur la masse salariale des entreprises, pour nourrir un fonds destiné à la

formation professionnelle. Là, ça barde ! M. Le Hir se rallie toutefois au programme, comprenant que l'engagement du chef de réformer l'ensemble du régime fiscal viendra assouplir cette mesure.

Pendant ce temps, les libéraux font des gorges chaudes des « promesses de père Noël de Parizeau » et ils forcent l'image au point de déléguer un commando d'une dizaine de jeunes libéraux déguisés en autant de pères Noël pour troubler une conférence de presse à l'hôtel de ville de Québec, où Jacques Parizeau vient de recevoir l'appui du maire Jean-Paul L'Allier. Le chef péquiste les assomme littéralement en leur lançant, avec un bon grognement de père Noël : « Les habits rouges ! » Les visiteurs sont démasqués et battent en retraite.

La presse anglophone, qui talonne Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, en vient à trouver que les deux leaders se contredisent dans leurs propos sur « l'enclenchisme ». Quoi qu'il en soit, le Parti québécois profite du rassemblement de Joliette, à l'occasion de l'investiture de Guy Chevrette, pour se donner une image d'unité. On en parlera comme du « réalignement de Joliette ». Le chef du PQ sera souvent amené, par la suite, à expliquer que l'enclenchisme, c'est la préparation : « On est pas irresponsables, ça se prépare ces choses-là. »

Quatre jours plus tard, nouvelle tuile. Un journaliste de CBC met la main sur un fax embarrassant. Il s'agit d'une « rétroaction-terrain », sorte de pointage régulier auprès d'une vingtaine de personnes, comme en font les entreprises.

Bulletins de nouvelles et journaux du lendemain crachent que « Bouchard nuit au PQ ». M. Parizeau soutient qu'il n'a pas cette perception et précise que seulement trois personnes sur les 24 consultées ont exprimé ce point de vue.

Jacques Parizeau marquera des points en raillant son adversaire qui a tenté de se démarquer de l'ex-premier ministre Robert Bourassa : « Il a renié trois fois son ex-chef. Il aurait dû démissionner s'il n'était pas d'accord. »

L'air fou

Fort de l'appui de la FTQ, le chef péquiste s'en va en Beauce visiter une usine dont le propriétaire, Placide Poulin, fédéraliste, dira qu'il ne l'avait pas invité et qu'il souhaite la victoire de Johnson. « J'ai eu l'air un peu fou ! » conviendra M. Parizeau. Le lendemain, Jean Chrétien téléphone au manufacturier pour le féliciter...

Puis il ressort des négociations sur le débat télévisé que le PQ aurait manoeuvré de manière à ce qu'on n'aborde que marginalement la souveraineté. Ce qui le fait mal paraître. Jacques Parizeau explique qu'il veut qu'on en parle, mais pas au détriment du « bilan économique désastreux des libéraux ».

On finit par s'entendre et le leader souverainiste fait bonne figure lors du débat. Plusieurs le disent gagnant. Johnson, qui se devait de l'abattre, ne l'a pas fait. En ce sens, le chef libéral a perdu.

Le hic

Mais voilà que Richard Le Hir met de nouveau son chef dans l'embarras à sa sortie d'un déjeuner de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, la semaine dernière. Il n'acceptera pas un NON au référendum. Il y aura une deuxième consultation si nécessaire. Jacques Parizeau doit régler l'horloge : la loi ne permet qu'un référendum sur un même sujet à l'intérieur d'un même mandat.

Si Le Hir avait encore la moindre chance d'accéder au conseil des ministres, il l'aurait perdue ce jour-là à moins que, la poussière retombant...

Ces derniers jours, le chef du PQ a parlé davantage de souveraineté, tant chez les étudiants que dans le milieu des affaires qui l'ont, l'un et l'autre, chaudement accueilli. Il a exhorté ses troupes à ne pas pêcher par excès de confiance et à travailler très fort jusqu'à la dernière minute. Et, dernier message qu'il a lancé aux jeunes : « Allez voter, pour l'amour du ciel ! »

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

La responsabilité du vote de lundi

Les Québécoises et les Québécois vont aux urnes, lundi, pour s'élire un gouvernement. Mais, en plus, ils se prononceront indirectement sur l'avenir politique du Québec. C'est cette double dimension qui donne à ce scrutin des caractéristiques uniques et une portée qui dépasse de loin la nature normale des élections générales.

Quels sont les enjeux en cause, pour l'immédiat comme pour l'avenir ?

D'un côté, il y a ceux que propose le Parti libéral de M. Daniel Johnson. Héritier d'un gouvernement rendu impopulaire par une profonde récession et des échecs constitutionnels répétés, il devait lutter contre le sort que les électeurs réservent d'habitude à un gouvernement après deux mandats. Il a réussi, malgré tout, à renouveler le visage de son parti, notamment par sa profonde préoccupation face à l'emploi, plus spécialement chez les jeunes, son sens de l'équilibre face à la crise des finances publiques et son engagement ferme de défendre avec acharnement les intérêts fondamentaux du Québec par la réalisation d'ententes mutuellement acceptables.

Pour sa part, le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, propose « une autre façon de gouverner », en mettant notamment l'accent sur son équipe. Une autre façon beaucoup plus théorique que pratique qui, surtout en début de campagne, s'est cantonnée dans des engagements trop généraux. Mais une autre façon qui, au-delà de la rhétorique propre à un parti d'opposition et d'un programme dont on ne connaît pas la portée, nous laisse finalement entrevoir que la gestion qu'il propose est à peu de choses près celle que nous offre aussi le Parti libéral.

Il faut tenir compte dans cet ensemble de la présence du

Parti de l'action démocratique de M. Mario Dumont. Un jeune parti, un parti de jeunes qui semble s'attacher un nombre intéressant de voix, dont le Parti libéral paraît devoir faire les frais. Serait-ce un réflexe de cette attitude de vouloir « changer pour changer » ?

Ce premier enjeu, celui de bien gérer, les deux principaux partis y adhèrent. Mais l'un de ces partis se distingue nettement de l'autre par son orientation et c'est là où se situent la véritable importance et l'enjeu de cette élection.

Au programme proposé par M. Parizeau se profile en effet cette promesse de l'« enclenchement » du processus de la souveraineté, dès le 13 septembre. Et cet « enclenchement » va au-delà de la voix exprimée par près de 60 pour cent des Québécoises et des Québécois qui ont déclaré par sondage être opposés à la souveraineté du Québec.

Élire le Parti québécois pour qu'il s'essaie à nous servir une « façon de gouverner » qui soit profitable économiquement et socialement à l'ensemble des Québécois, ce n'est pas à rejeter du revers de la main. Mais élire le Parti québécois en sachant d'avance qu'il utilisera tous les moyens possibles pour inciter la grande majorité des Québécois et Québécoises à le suivre sur le chemin de son ambition souverainiste, c'est consacrer en institution l'incertitude, génératrice de paralysie politique, sociale et économique. Et ceux qui nous auront entraînés dans cette voie risquée ne seront probablement plus là pour en prendre la responsabilité.

Nous respectons l'opinion de ces Québécoises et Québécois qui sont prêts à prendre ce risque avec leur avenir. Mais nous devons aussi, tous, respecter l'opinion majoritaire si fortement exprimée de ces Québécoises et Québécois qui préfèrent encore le Québec dans l'ensemble canadien, cet ensemble qui,

au-delà des discussions et des compromis qu'il suscite, les a mieux servis que les souverainistes s'évertuent à nous le faire croire.

Là se situe la grande, l'inévitable responsabilité de ceux et celles qui, dans leur désir de changer pour changer, envisagent de donner leur vote à ce parti qui affirme vouloir « nous donner un pays », alors que nous en avons déjà un qui fait l'envie du monde entier comme il fait la fierté de la majorité des Québécoises et Québécoises.

C'est cette logique qui se profile derrière cette opinion majoritaire des Québécoises et Québécoises dans leur rejet de la souveraineté. Mais cette même logique nous invite à un choix qui influencera directement l'avenir politique du Québec : soit de perpétuer des débats coûteux et dangereux, soit de retrouver une certaine tranquillité d'esprit, de beaucoup plus favorable à l'avancement économique et social.

Tout au long de son histoire, La Presse s'est attachée à défendre les valeurs démocratiques. C'est dire qu'elle respectera l'opinion majoritaire qui se dégagera du vote de lundi. Mais elle ne reniera pas pour autant cette obligation morale qu'elle s'est donnée et qu'elle a maintenue de servir les meilleurs intérêts de la population.

Quel que soit le parti qui sera porté au pouvoir, lundi, La Presse veillera à ce que les décisions qui seront prises à l'égard des Québécoises et des Québécoises le soient dans leur meilleur intérêt. Elle en a la force, elle en a les moyens, elle en a la volonté et elle en aura aussi, que les Québécoises et les Québécoises en soient assurés, le courage.

Roger D. LANDRY
Président et éditeur

Les cols bleus de l'instruction

L'Alliance des professeurs de Montréal persiste et signe. Avec la rentrée, les enseignants de la CECM ont trouvé dans leur courrier une reprise du mot d'ordre syndical lancé en juin et les appelant à une grève du zèle. Le syndicat demande à ses membres de refuser toute occupation sortant du cadre de leur définition de tâche, dans sa version la plus minimaliste. Dans les prochains jours, école par école, les professeurs seront amenés à choisir parmi une panoplie de moyens tels que :



- Refuser de former des comités pour stimuler, soutenir et encourager une meilleure gestion de l'école (projet éducatif, Gala Méritas, etc...)

- Refuser d'ouvrir les portes de classe, lors de la journée portes ouvertes.

- Refuser d'effectuer tout travail pendant les pauses quand celles-ci ne sont pas comptabilisées dans le temps de disponibilité de l'enseignant. L'Alliance donne des exemples de travail à éviter : rencontres avec les élèves, échange avec les professionnels, etc...

- Refuser de participer aux activités qui excèdent la plage horaire, telles que les sorties éducatives, les classes de neige, les concerts ou expositions.

Même si elle répond à des frustrations en bonne partie légitimes, cette mobilisation générale emprunte la pire voie possible, celle d'un syndicalisme calculateur et mesquin qui se retourne contre ceux qu'il prétend servir : les élèves.

C'est vrai que les temps sont durs pour les enseignants : on leur demande d'en faire de plus en plus, avec des moyens de plus en plus restreints. C'est vrai également que la CECM porte une large part de responsabilité dans la dégradation de ses relations avec les profs. Le contrat local des enseignants est échu depuis deux ans. La direction de la commission scolaire, accaparée qu'elle est par ses problèmes de leadership, ses tiraillements politiques et ses préoccupations d'un autre âge au sujet de la confessionnalité scolaire, laisse traîner les choses jusqu'à ce qu'elles s'enveniment.

Voilà pour le climat général : il est pourri. Cela étant dit, les principaux paramètres du travail des enseignants ne sont pas fixés, rue Sherbrooke, mais à Québec. Et les revendications locales de l'Alliance concernent des détails qui justifient mal une montée aux barricades.

Pourquoi l'Alliance se bat-elle ? En plus de l'affrontement autour des journées de récupération salariale, l'Alliance souhaite répartir la rentrée scolaire des maternelles sur trois jours, afin de réduire le choc chez les bambins. Elle demande que l'on assouplisse la manière dont les directions d'écoles interprètent les « temps de présence obligatoire ». Elle veut davantage de spécialistes pour l'enseignement de la musique ou des arts plastiques au primaire.

Ces questions ont bien sûr leur importance. Mais franchement, est-ce une raison suffisante pour embrigader les enseignants dans une action de type « cols bleus », au risque de saboter les plus belles initiatives et de vider les écoles de ce qu'elles ont de plus précieux ? Poser la question, c'est y répondre.

Il y a des élections provinciales, lundi. En novembre, il y aura des élections scolaires à Montréal. Le paysage politique dans lequel évoluent les enseignants a des chances de changer. Les efforts collectifs des profs et de leurs représentants syndicaux devraient tendre à orienter ces changements dans la meilleure direction. Pas à saper l'énergie de ceux parmi les enseignants - et ils sont nombreux - qui croient envers et contre tous à ce qu'ils font. Dans les jours qui viennent, ces enseignants ont la possibilité de se démarquer d'un syndicat qui tente de les entraîner dans une action indigne et contre-productive. C'est à eux de jouer.

Agnès GRUDA

Et les femmes ?

D'abord des chiffres : 139 femmes brigueront les suffrages à l'élection de lundi, comparativement à 544 hommes. Elles étaient 121, en 1989, par rapport à 437 hommes. Et bon nombre d'entre elles se battent pour obtenir le même siège de député.



Puis les sujets négligés : les garderies, l'équité salariale, la rémunération du travail à temps partiel, la violence conjugale, la responsabilité parentale, le logement, la justice et, bien sûr, même si nous vivons en 1994, la discrimination. Tous des sujets qui sont la base même d'une société juste. Qu'elle décide d'être libérale ou péquiste.

Une question : où étions-nous, nous les femmes, durant cette campagne ? Avec et comme les hommes ? Ou nous a-t-on tout simplement oubliées le temps de penser aux emplois ou à un potentiel pays à créer ?

La réponse : nous ne nous sommes pas manifestées. A une prochaine fois.

Claudette TOUGAS



DRÔITS RÉSERVÉS

Parizeau n'a plus le droit d'utiliser Bourassa comme repoussoir

L'Assemblée nationale ne doit pas servir à des fins non avouables



MARCEL ADAM

La semaine dernière, dix notables québécois des milieux d'affaires, politique et universitaire ont dénoncé l'engagement péquiste de faire adopter par la législature provinciale, dès son arrivée au pouvoir, une déclaration solennelle affirmant la volonté du Québec d'accéder à la souveraineté.

Cette résolution aura de graves conséquences, car il n'y a rien de plus officiel qu'une action de l'Assemblée nationale, a dit, au nom du groupe, le banquier Michel Bélanger, ex-coprésident de la Commission sur l'avenir constitutionnel et politique du Québec.

Parce qu'une telle déclaration implique qu'il y a eu un débat public « ce qui n'est pas le cas », son adoption « serait un abus de pouvoir ».

L'avenir du Québec ne pouvant se décider que par référendum, la législature n'a pas le droit de parler au nom de la population avant que celle-ci ne se soit prononcée.

Cette transgression des règles fondamentales de la démocratie

serait perçue comme une « imposition à la face du Québec et du reste du monde ».

Jacques Parizeau trouve que Michel Bélanger et ses amis font un montage d'une simple « déclaration d'intention ».

Cette déclaration « dirait ce qu'on a l'intention de faire, mais on ne le fera pas tant que, par référendum, la population ne nous aura pas répondu oui ».

On sait ce que le PQ a l'intention de faire : tenir un référendum sur la souveraineté huit à dix mois après son élection.

Le chef péquiste expliquait cette semaine qu'il veut « faire en sorte que, au moment du référendum, les Québécois — à qui il manque des renseignements — aient tout ce qu'il faut pour décider » ; ce serait « l'enjeu principal des premiers mois ».

Pour mieux y arriver, il croit nécessaire de faire adopter une telle résolution avant le référendum, pour se faire autoriser à mettre le trésor public et l'appareil gouvernemental au service de son option séparatiste.

En vérité, Jacques Parizeau tient mordicus à cette résolution pour des raisons tactiques et pratiques.

La solennité de l'événement pourrait avoir un certain effet d'entraînement sur l'opinion québécoise.

De plus, elle pourrait produire dans le reste du Canada des réactions susceptibles de choquer les Québécois au point d'en faire basculer beaucoup dans le camp indépendantiste.

Mais ce n'est pas sur ces retombées aléatoires que le PQ compte le plus.

Cette résolution a surtout pour but de légitimer une vaste, coûteuse et très accaparante entreprise gouvernementale d'intoxication de l'opinion publique. Cela, au moyen d'une campagne propagandiste massive et multiforme, qui débuterait le lendemain de l'adoption de cette résolution pour se poursuivre jusqu'au déclenchement officiel de la campagne référendaire.

Si Jacques Parizeau persiste à utiliser l'Assemblée nationale à des fins non avouables, comment pourra-t-il prétendre être moins fourbe que Robert Bourassa, qu'il accuse d'avoir triché en mettant la législature au service de sa stratégie, en faisant adopter une législation (la loi 150) qui induisait la population en erreur sur ses intentions réelles ?

En 1992, le chef péquiste avait déclaré au magazine Time qu'« advenant un rejet de l'option souverainiste dans un référendum,

il se retirerait de la politique active puisque, « de toute évidence, j'aurais échoué ». Et en avril dernier, dans le magazine L'Actualité, il disait qu'il préférerait retourner à l'enseignement plutôt que de diriger une province.

Une attitude logique de la part de celui que j'entendais redire récemment qu'il n'était entré en politique que pour une chose : faire du Québec un pays indépendant.

Or, voici que dimanche dernier, il annonçait que si les Québécois refusaient la séparation, il s'accommoderait bien de n'être que le premier ministre de la province de Québec.

« L'équipe du Parti québécois, moi compris, est là-dedans, dit-il, pour exercer un mandat normal de gouvernement, quatre ans par exemple. »

Une manière de dire, comme naguère René Lévesque, qu'il ne sollicite qu'un mandat de bon gouvernement.

Depuis son arrivée à la tête du Parti québécois, Jacques Parizeau n'était apparu comme un homme de conviction et de franchise, un politicien qui avait le courage d'afficher ses couleurs séparatistes à temps et à contre temps.

Durant cette campagne, il s'est montré capable, lui aussi, de duplicité et de compromission, en même temps qu'animé d'une ambition qui a plus à voir av

ÉLECTIONS 94

A chaque scrutin, les lecteurs nous écrivent en très grand nombre. Nous ne pouvons malheureusement pas publier toutes les lettres que nous recevons. A quelques jours du vote du 12 septembre, nous consacrons aujourd'hui ces quelques colonnes à en publier quelques-unes.

Absence de vrais débats de fond

Depuis le début de la présente campagne électorale, l'argumentaire mis de l'avant par les deux principaux partis en lice tombe à plat. Pauvreté, travail précaire, chômage, diminution de l'accessibilité aux services sociaux et de santé, iniquité du régime fiscal: aucun de ces enjeux n'a encore fait l'objet d'un débat de fond.

La responsabilité de cet état de choses incombe certes au Parti libéral du Québec, dont la stratégie consiste à transformer en élection référendaire

le scrutin du 12 septembre prochain. La manœuvre, au demeurant fort peu subtile, s'avère utile au gouvernement sortant, ainsi dispensé de dresser le bilan de ses neuf années de pouvoir. Pis, les troupes péquistes se laissent naïvement prendre au piège de leurs adversaires, dont ils paraissent partager l'absence de vision à moyen et long terme.

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a bien exploré certaines avenues intéressantes en matière de relations de travail et aussi au plan

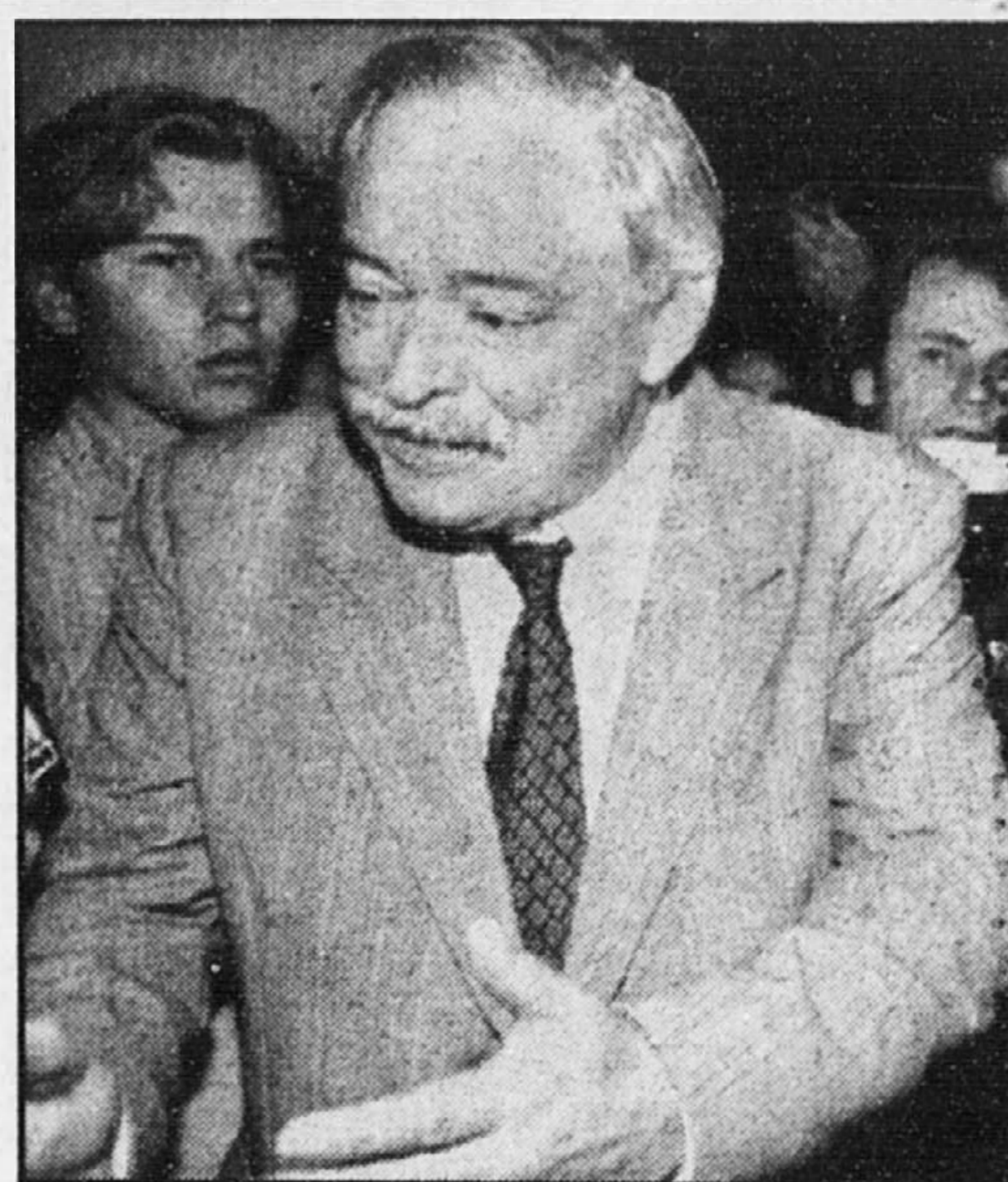
de la fiscalité. Il n'en tombe pas moins sous le sens que le rappel de la loi 142, assurant le retour de la réglementation dans le secteur de la construction résidentielle, ne suffira pas à stopper l'érosion de la sécurité d'emploi et des normes du travail.

De même, l'établissement d'un impôt minimal sur les profits des grandes corporations, ainsi que l'affectation à la formation de la main-d'oeuvre de 1 p. cent de la masse salariale, ne sauraient suffire à corriger l'iniquité du régime fiscal. Qu'attend

donc le Parti québécois pour s'engager à convoquer, dès qu'il va être de nouveau en selle, des États généraux sur les finances publiques et la fiscalité?

Libéraux et péquistes doivent expliquer noir sur blanc aux électeurs en quoi chacune de ces options, statu quo fédéraliste ou accession du Québec à la souveraineté, constitue un prérequis indispensable à l'assainissement des conditions de vie de la population.

Pierre HAMEL
Montréal



Jacques Parizeau, un « lion dégriffé » ?

Photo La Presse

Constitution et emploi : même combat

Le chômage endémique au Québec constitue un grave problème humain, social et économique. Malheureusement, il ne s'agit pas d'un problème nouveau. L'emploi a toujours été une préoccupation importante pour les gouvernements qui se sont succédés au Québec, particulièrement depuis les vingt cinq dernières années.

Le gouvernement libéral de Daniel Johnson nous propose d'oublier pour une période indéfinie la question constitutionnelle pour mieux se concentrer sur l'emploi. Or, rien ne nous permet de croire que les politiques libérales visant à favoriser l'emploi se-

ront plus efficaces qu'elles ne l'ont été, depuis 1985, si le gouvernement néglige les autres questions, notamment le statut politique, qui préoccupent les Québécois.

Les libéraux de Daniel Johnson se cachent derrière le problème du chômage pour éviter la question nationale. De cette façon, ils évitent d'avoir à considérer sérieusement la souveraineté, puisque le statut quo est inacceptable et qu'une réforme constitutionnelle en profondeur, c'est-à-dire une dévolution significative de nouveaux pouvoirs au Québec, n'est pas réaliste dans le contexte du fédéralisme canadien.

Les libéraux entretiennent le mythe

que l'emploi n'a rien à voir avec la question nationale et qu'en définitive, plus on s'occupe de constitution, moins on s'occupe d'emploi. Or, la formation de la main d'oeuvre, la recherche et l'enseignement supérieur constituent des éléments chauds du dossier constitutionnel et sont intimement liés à la question de l'emploi.

Un bon gouvernement québécois ne doit ménager aucun effort pour favoriser l'emploi et redonner l'espoir et la dignité aux chômeurs. Il ne doit pas cependant se cacher derrière le problème du chômage pour se défilier face à la question nationale.

Marc SAUVÉ
Montréal

Rupture inutile

Quand on revoit l'histoire du Canada et que l'on constate, malgré les lacunes inévitables, les conditions de paix et la situation privilégiée que les Canadiens ont connues, depuis les débuts du pays, je ne vois pas pourquoi on invite encore les Québécois à se séparer.

Les Canadiens français qui ont profité entre autres des deux grandes cultures, française et anglaise, se sont développés de façon remarquable. Aujourd'hui, ils sont reconnus partout dans le monde et sur tous les continents.

Germain LEFEBVRE

Peut-on demander plus, quand on a pu accomplir tout cela en toute liberté au Canada? Certes oui. Moi, comme tous les autres Québécois, je souhaite que la situation s'améliore, mais je tiens aussi à conserver la stabilité nécessaire à toute continuité.

Je ne nie pas à ceux-là le droit qu'ils ont de voter pour la séparation. Mais, pour moi, c'est prendre un détour beaucoup trop coûteux pour continuer à avancer. Ce serait à mon sens un recul tragique et une rupture inutile.

Tricheur?

Quand Monsieur Daniel Johnson affirme que Monsieur Jacques Parizeau a été bien naïf de croire que son gouvernement aurait fait la souveraineté, en 1990, et même d'avoir cru en la loi 150, il se moque.

Il devrait aussi dire que beaucoup de gens ont aussi été naïfs. Même ses propres députés et plusieurs libéraux y ont cru.

Ils étaient enthousiastes à cette nouvelle orientation intelligente du Parti libéral.

La preuve, d'après les sondages du temps, si un vrai référendum au Québec avait eu lieu, Robert Bourassa aurait été tenu d'enclencher les procédures pour la souveraineté.

Donc, si ça avait passé en 1990 avec un gouvernement libéral, j'espère qu'avec un gouvernement péquiste élu démocratiquement par des gens non naïfs, mais conscients, le peuple du Québec n'osera pas manquer le bateau de l'indépendance, cette fois-ci!

Quant à Monsieur Daniel Johnson, comment peut-il se vanter d'avoir dupé la population en bafouant le processus législatif de l'Assemblée nationale? Tricheur?...

Lise LONGPRÉ
St-Alphonse-de-Rodriguez

Vente sous pression

Lorsque j'écoute Jacques Parizeau parler de souveraineté pour le Québec, je ne peux pas m'empêcher de faire un parallèle avec certaines techniques de vente sous pression promettant des primes à condition d'accepter de participer à une réunion où les vendeurs vous travaillent pendant des heures jusqu'à ce que vous cédiez.

Le Parti québécois nous promet la liberté de décider de l'avenir du Québec

lors d'un référendum, à condition de l'élire d'abord.

Mais c'est surtout à des mois de vente sous pression que nous convie le PQ.

Vente sous pression qui prendra la forme d'affrontements répétés avec le gouvernement fédéral. N'avons-nous pas autre chose à faire?

Jeanne-Mance DEVOST
Sherbrooke

Le Québec n'est pas sorti du bois!

Le débat des chefs n'aura pas réussi à faire un maître, chacun y défendant assez bien son programme respectif et son option. Les échanges furent intéressants, mais chacun a raté d'excellentes chances de marquer des points, principalement Daniel Johnson qui a perdu une occasion rêvée de démontrer le manque de respect évident de Jacques Parizeau et du Parti québécois envers la volonté de la population du Québec.

À Anne-Marie Dussault qui demandait au chef péquiste si, advenant une réponse négative du Québec lors d'un éventuel référendum, il laisserait tomber son option indépendantiste, celui-ci répondit: «Jamais!». Voilà bien la réponse d'un «démocrate» qui se foute de la volonté d'un peuple. Tous les sondages le confirment, à peine 1 Québécois sur 3 favorise l'option souverainiste qui n'est guère plus populaire qu'en 1980. Mises à part des situations extraordinaires telles que l'échec de l'accord du Lac Meech, les Québécois se montrent fort réticents à se lancer dans l'aventure de la souveraineté. Ils l'ont démontré clairement, il y a déjà 14 ans, en s'opposant à 60 p. cent à une question piégée, et tout semble indiquer aussi clairement qu'il en sera de même, en 1995, si le PQ accède au pouvoir et va de l'avant avec son projet de référendum.

Si Monsieur Parizeau possédait une once de décence, il dirait alors:

«Soit, la population s'est exprimée démocratiquement, composons avec la situation actuelle et tentons de l'améliorer.» Un tel scénario est-il possible? Certainement pas! On comptera bien nous avoir à l'usure. Ce sera, une fois de plus, l'escalade dans le but de ranimer cette option à laquelle nous aurons encore répondu non merci. Lucien Bouchard se fera encore plus hargneux du haut de la colline parlementaire à Ottawa. L'incertitude politique persistera, les entreprises qui recherchent désespérément une stabilité à moyen et long terme, continueront à nous boudier ou à nous quitter. Les Québécois feront, comme toujours, les frais des caprices de nos politiciens butés.

Et que surviendra-t-il le 12 septembre prochain dans l'éventualité d'une victoire péquiste? La meute brandira, tout comme en 1976, son «mandat» qu'elle dira s'être vu gratifier pour déclencher le processus de la souveraineté. Les visites de nos nouveaux dirigeants se multiplieront à l'étranger et ils clameront bien haut, tout comme il y a 18 ans, que le peuple québécois s'apprête à dire oui à la formation d'un pays. Les provocations envers Ottawa seront de nature quotidienne afin de démontrer à cette population prisonnière de nos politiciens opportunistes que le fédéralisme ne fonctionnera jamais. Et vogue la galère!

Qui seront les grands perdants de

cette aventure qui ne semble jamais vouloir prendre fin? Ce sont évidemment les jeunes qui amorcent une carrière ou tentent de le faire dans ce monde des affaires qui s'universalise. Alors que nous continuerons à nous faire casser les pieds à savoir à quelle adresse nous ferons parvenir notre chèque d'impôt et qui d'Ottawa ou Québec nous retournera nos prestations d'assurance-chômage, nos compétiteurs mondiaux auront concentré leurs efforts sur ce virage industriel déjà enclenché. L'instabilité chronique qui s'est installée chez nous aura eu raison des derniers irréductibles. Nous ne serons devenus que les citoyens d'une province-entrepôt que les autres approvisionneront de leurs usines construites à l'étranger, bien à l'abri de nos querelles de clocher.

Si encore une fois Jacques Parizeau et son équipe possèdent cette once de décence et veulent bien respecter notre volonté, ils feront en sorte que l'engagement d'un «bon gouvernement» primera largement cette option souverainiste qui leur est si chère et que leur engagement ne demeurera pas une vulgaire promesse électorale qui aura fait partie de notre folklore politique pendant l'actuelle campagne électorale. De plus, ils nous accorderont un répit bien mérité sur les questions constitutionnelles. Malheureusement, n'y comptons pas trop!

Maria R. LAFLECHE
Anjou



PHOTO La Presse

Daniel Johnson

Les jeunes ne sont pas tous péquistes

À la suite de la publication par La Presse d'un article sur la généralisation du vote péquiste chez les jeunes, je désire apporter quelques commentaires. Étant âgée de 25 ans, diplômée en histoire de l'Université de Montréal, sans emploi et issue de la majorité francophone du Québec, je suis une fervente libérale et je soutiens radicalement la performance de Monsieur Daniel Johnson, lors du débat télévisé.

Il est tout à fait faux de croire ou de faire croire aux Québécois que tous les jeunes sont péquistes. Ayant écouté le débat avec attention, en compagnie de deux autres jeunes âgés de 28 ans, nous nous sommes rendus à l'évidence que Monsieur Johnson était un chef honnête, clair dans ses propos et d'un jugement limpide.

Nous, jeunes libéraux, en avons assez d'être associés à tous ces jeunes péquistes qui sont sous l'effet de l'entraînement et qui n'ont, pour certains d'entre eux, que l'émotion comme catalyseur de leurs opinions. J'estime qu'il est nécessaire, en vue de l'élection du 12 septembre prochain, de prendre une décision objective, de faire un choix réfléchi, afin d'élire le parti qui correspond le mieux aux attentes de toute la population québécoise, soit de faire du Québec une société de développement soutenu, de plein emploi, d'harmonie et d'ambitions, tout en conservant son caractère distinct.

J'ajouterai l'importance d'élire un chef de gouvernement qui sera capable de favoriser les échanges entre les différents partenaires économiques, sans alimenter les discordes constitutionnelles qui pourraient faire reculer le développement du Québec.

Je suis convaincue que les engagements socio-économiques du Parti libéral sont réalisables dans un Canada uni. D'ailleurs, ils le sont beaucoup plus dans une union, à en juger par le phénomène européen. Pour ceux d'entre vous qui sont en désaccord avec l'indépendance, mais qui soutiennent le Parti québécois par désir de changement, je vous demande de réfléchir un instant. Le Parti québécois a pour seul but l'indépendance du Québec. Étant diplômée en histoire, je peux vous affirmer que c'était le motif ultime de la création du parti. Les promesses d'ordre social viennent au second rang.

M.-Emmanuelle DROUIN

Période critique de notre histoire

Le peuple québécois vit une période critique de son histoire. Cet épisode dans la vie d'un peuple est tout à fait normal. On peut facilement faire une comparaison avec la crise d'adolescence qui est une étape importante dans la vie d'un enfant aspirant à intégrer le monde adulte. Il serait tragique de faire passer un enfant directement à l'âge adulte, sans le laisser vivre son adolescence. Les industriels, au début du siècle, faisaient travailler des enfants du matin au soir. Il y a encore des gens âgés, ayant vécu cette situation, qui pourraient témoigner des conséquences

néfastes qu'a eue cette adolescence perdue tout au long de leur vie. Vouloir sauter les étapes, ignorer l'importance d'un référendum, c'est hypothéquer l'avenir du Québec en refusant de crever l'abcès, c'est reporter aux générations futures l'odieuse tâche de régler un problème qui perdure depuis déjà assez longtemps.

La société québécoise a besoin d'un gouvernement qui consultera les citoyens sur l'avenir du Québec au sein de la confédération canadienne. La question qui sera posée lors du référendum devra être claire et sans ambiguïté. Que se soit l'option fédé-

raliste telle qu'elle existe actuellement, l'indépendance ou la souveraineté à l'intérieur du Canada, le gouvernement nouvellement élu et les gouvernements futurs n'auront d'autres options que de se soumettre à la volonté populaire et d'ajuster leur politique en conséquence.

Donc, cher Monsieur le Premier ministre par intérim, les Québécois ne peuvent se payer le luxe d'élire un parti politique qui n'a pas inclus dans son programme électoral la consultation populaire à l'aide d'un référendum sur l'avenir du Québec. Les Québécois sont murs pour décider,

eux-mêmes, de leur destinée et le futur gouvernement doit fournir les moyens nécessaires pour que le peuple québécois puisse s'exprimer démocratiquement. Minimiser l'importance du référendum, comme vous le faites depuis le début de la campagne électorale, c'est refuser de crever l'abcès et ainsi contribuer à garder le Québec dans un climat économique moribond. Et croyez-moi, Monsieur Johnson, une fois l'abcès crevé, l'économie du Québec prendra d'elle-même son envol.

Jean-François GARNEAU
Montréal

LETTRE DE TORONTO

Pas facile de rester calme!

Mon cher Alain, Votre lettre de la semaine dernière au sujet des élections québécoises m'a à la fois rassuré et inquiété. Je l'ai trouvée rassurante parce qu'elle confirmait mon impression que les électeurs québécois souhaitent davantage virer le gouvernement actuel que d'accéder à la souveraineté. Si les Québécois voteront sans doute pour le «lion» Jacques Parizeau, pour reprendre votre métaphore habile, ils lui enlèveront toutefois ses griffes en l'obligeant à lutter pour le changement au sein du Canada.

D'autre part, la possibilité que le PQ soit porté au pouvoir est inquiétante.

Vous avez raison de conseiller aux Canadiens-anglais de demeurer calmes. Mais je crains que le risque de récrimination et de paralysie nationale n'augmente si le PQ remporte la victoire. Pourquoi? Parce que, en dépit de notre prudence et de notre résolution collective, il nous est franchement difficile de rester calmes et détachés quand notre pays est en jeu. Surtout devant la provocation, qui s'en suivra inévitablement.

Nous avons appris au moins ceci, au cours des années: ce qui peut sembler de la provocation aux yeux de certains n'est rien d'autre qu'une tactique de négociation ou un malheureux accident pour d'autres. Et vice versa.

Prenez la plate-forme du PQ, par exemple. À la veille de la campagne électorale, le PQ a diffusé la version anglaise de ses politiques, qui furent accueillies et analysées avec grande fanfare. La prétendue disposition sur l'engagement envers la souveraineté a fait couler beaucoup d'encre. Je cite: «Dès qu'il sera élu, un gouvernement issu du Parti Québécois: a) fera adopter par l'Assemblée nationale une déclaration solennelle affirmant la volonté du Québec d'accéder à sa pleine souveraineté.»

Croyez-moi, la première fois que je lu cela, j'en ai eu le souffle coupé.

Qu'est-ce qu'une déclaration solennelle de souveraineté? A quoi mènera-t-elle? Comment l'interprétera-t-on à New York, à Londres et à Tokyo? Et à Montréal, d'ailleurs? Les taux d'intérêt sur nos hypothèques augmenteront-ils? Est-ce que cela ralentira le redressement économique?

Vous soulignez que les médias anglophones ont accordé une attention considérable à la campagne électorale. C'est vrai. Ironiquement, durant la plus grande partie de la campagne, seuls les journalistes anglophones ont pris la peine de suivre Lucien Bouchard.

Pourquoi étaient-ils là en si grand nombre? Sûrement pas pour assurer la couverture d'un simple renouvellement politique. Ils cherchaient d'abord et avant tout à comprendre ce qui se passait au Québec et à trouver des réponses aux questions énoncées plus haut, entre plusieurs autres.

Il n'y a aucun doute: les élections au Québec préoccupent les gens ici. Et, bien que les nuances de la campagne ne suscitent pas beaucoup d'intérêt, la question qui revient le plus souvent est celle-ci: qu'est-ce qui se produira ensuite?

On se demande aussi comment la majorité des Québécois peuvent s'opposer à la souveraineté, comme l'indiquent la plupart des sondages, tout en donnant leur voix à un souverainiste aussi intransigent. Après quatre ans de cette misérable récession, les Québécois souhaitent-ils vivre encore une autre année de débats constitutionnels et d'incertitude économique? Il semblerait bien que oui.

Comme la plupart des Canadiens-anglais, je m'explique mal cette attitude. Je n'ai pas, non plus, de réponses plausibles à la plupart de ces questions. J'avoue cependant que votre description des Québécois, ces Normands qui tentent encore une fois de choisir la voie du milieu, la zone grise du fédéralisme revendicatif m'a plu.

Vous avez sans doute remarqué que les Canadiens-anglais sont étonnamment silencieux sur ces élections, bien que l'avenir du pays soit véritablement en jeu. Même les premiers ministres, lors de leur rencontre annuelle, ont débattu la question à huis clos avant de se prononcer, finalement, en faveur de l'option fédéraliste. La boutade du premier ministre Jean Chrétien, qui a conseillé aux Canadiens d'aller faire un pique-nique, semblait raisonnable pour la saison estivale. Mais je soupçonne que l'on changera de ton le 13 septembre. Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, du Pacifique à l'Atlantique, estimeront avoir le droit de participer au débat, et ce, avec juste raison.

Au cours de la prochaine étape, qui commencera par la réaction du Canada anglais, le soir même des élections, et celle des marchés, dès le lendemain matin, les muselières que l'on s'était imposées volontairement tomberont. À mon avis, personne ne peut en prévoir les conséquences.

L'emportement et l'émotion sont inévitables, comme l'a démontré notre correspondance, au cours du printemps dernier. Nous avons tous deux constaté combien il est facile de succomber à l'amertume et au ressentiment.

Je crois qu'il est impossible d'éviter ces réactions. Mais, en reconnaissant qu'elles sont inévitables, sinon naturelles et honnêtes, peut-être arriverons-nous à limiter les dégâts.

À la prochaine,

JOHN



Le chef péquiste et le chef libéral ont tous deux croisé des travailleurs mécontents au cours de leur campagne électorale. Ces derniers en avaient surtout contre les lois qui ont gelé les salaires des employés de l'État et déréglementé le secteur de la construction.

L'emploi, l'emploi, l'emploi !

S'il faut en croire libéraux et péquistes le chômage n'a qu'à bien se tenir !

DENIS LESSARD

L'emploi, l'emploi, l'emploi ; libéraux et péquistes se disent carrément obsédés par la création d'emploi. Dans les deux camps, on promet mer et monde, mais la réalité risque d'être moins rose. Pour la plupart des spécialistes, en dépit de la relance tangible de l'économie, le Québec continuera de connaître un taux de chômage élevé au cours des prochaines années, indépendamment de l'équipe qui sera portée au pouvoir lundi.

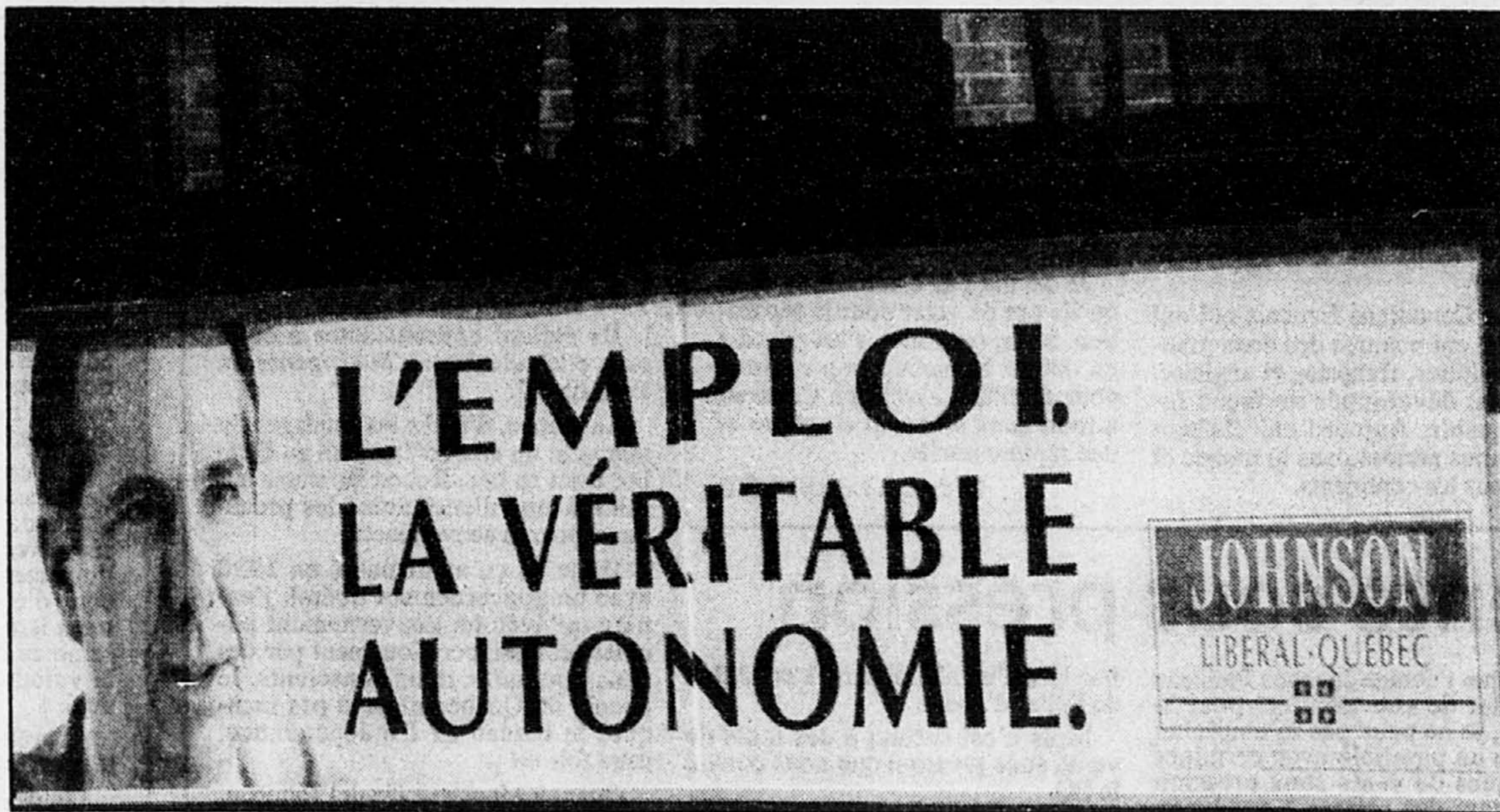
Depuis longtemps, aux Finances, à Québec, les mandarins répandent cette comparaison heureuse : par rapport à la création d'emploi, les gouvernements sont comme des autos dotées d'un bien petit accélérateur mais de freins puissants. Une mauvaise décision et l'État peut stopper net la reprise ; en revanche, une initiative du gouvernement, aussi judicieuse soit-elle, ne peut avoir que des effets limités.

L'emploi reste, de loin, la première préoccupation des Québécois, selon tous les sondeurs. MM. Johnson et Parizeau, c'était prévisible, en firent rapidement leur credo...

Au Québec environ 800 000 personnes sont sans emploi — vivant de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale —, soit près d'un adulte sur cinq. Toutefois, la reprise économique plus vigoureuse que prévue — plus de 6 p. cent selon les dernières données — a provoqué une augmentation sensible de l'emploi, la première depuis 1990. La moitié des nouveaux emplois au Canada ont été créés au Québec.

Depuis le début de l'année, le gain net en emploi au Québec est de 83 000 emplois. Entre juillet 1994 et juillet 1993, 148 000 emplois sont apparus, essentiellement à temps plein tandis que 36 000 emplois disparaissaient, surtout chez les temps partiel, un gain net de 112 000 meilleurs emplois, souligne André Lachapelle, porte-parole de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre.

Statistique Canada évaluait de son côté que le Québec avait récupéré 132 000 des 168 000 emplois perdus durant la récession, mais l'afflux constant de jeunes sur le marché du travail a maintenu le taux de chômage élevé. Chez les 19-34 ans, le



L'emploi reste, et de loin, la première préoccupation des Québécois. MM. Johnson et Parizeau en ont fait rapidement leur credo.

chômage frôle encore les 20 p. cent, triste témoin du taux élevé de décrochage scolaire. En 1985, 50 000 élèves avaient choisi le secondaire professionnel ; ils n'étaient plus que 8000 l'an dernier, sur un demi-million d'élèves du secondaire.

La manne des nouveaux emplois n'est pas tombée partout. Cet été, la région de Montréal-Laval comptait 10 000 emplois de moins que l'an dernier ; au Saguenay, 6000 postes étaient disparus pendant la même période. On chômait plus longtemps aussi : 31 semaines en 1993, soit 5 p. cent de plus que l'année précédente. Même si la situation s'est légèrement améliorée, le chômage frôle toujours la barre des 20 p. cent en Gaspésie.

Depuis le boom économique des années soixante, le Québec n'a pas connu de véritable « plein emploi » — un taux de chômage de trois ou quatre pour cent venant des gens littéralement « entre deux emplois ». Le PQ promet le plein emploi, mais dans le contexte d'un Qué-

bec souverain. Le PLQ lui promet de réduire de 5 p. cent le taux de chômage durant un prochain mandat, soit l'équivalent de 400 000 nouveaux emplois.

Restructuration

Pour Yves Rabaud, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal, l'engagement du PLQ de réduire le taux de chômage de 5 p. cent en un mandat était passablement ambitieux au printemps dernier mais pas complètement irréaliste. Le taux de chômage est passé d'environ 13 p. cent à 11,5 p. cent, la meilleure performance depuis trois ans, mais la conjoncture devra être très favorable, la croissance d'une durée quasi sans précédent, pour que le taux de chômage puisse descendre à 8 pour cent.

Les médias y ont fait largement écho : les grandes entreprises nord-américaines ont traversé une importante phase de rationalisation, qui aura coûté des dizaines de milliers d'emplois. On a même vu des

licenciements dans des entreprises de télécommunications, de téléphonie, note avec surprise M. Rabaud — ces secteurs de pointe étaient perçus jusqu' alors comme imperméables aux récessions. L'entrée en force de l'informatique a permis à d'importantes compagnies de pratiquer des coupes importantes dans le personnel administratif intermédiaire, explique M. Rabaud.

Pour le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, ce délestage était incontournable et probablement salutaire. On pourrait dire que les emplois sacrifiés ont permis d'en sauver dix fois plus, explique-t-il ; pour rester concurrentielles les entreprises se devaient de sabrer leurs coûts de production.

Ce constat remet à l'ordre du jour une préoccupation du secteur privé : le poids des taxes sur la masse salariale. Le PQ veut l'accroître de 1 p. cent, une mesure que désapprouvent les ténors du secteur privé. L'Allemagne faisait l'envie de tous

à cause de son partenariat exemplaire entre les patrons et les syndicats, mais le coût de la main-d'œuvre y est devenu si exorbitant que les entreprises allemandes commencent largement à investir à l'étranger plutôt qu'en Allemagne, cite en exemple M. Rabaud.

Les politiciens ont tendance à exagérer l'importance de la PME comme moteur de l'emploi. Des études récentes — *The Economist* en faisait état il y a quelques semaines — montrent que la grande entreprise reste le moteur de la création d'emploi. Les PME sous-contractent auprès de ces industries, qui ne pourraient pas survivre sans une locomotive.

Le principal problème de ces entreprises reste les coûts de production. Or l'ajout d'une taxe de 1 p. cent sur la masse salariale ne fait qu'accroître ce fardeau, prévient l'économiste Rabaud. Les PME québécoises font 17 p. cent des revenus d'entreprises au Québec mais paient déjà 30 p. cent des taxes prélevées sur la masse salariale.

Formation

Catalyseur des interventions du gouvernement en matière d'emploi, la nouvelle Société québécoise de développement de la main-d'œuvre est toujours « une coquille vide » qui attend le transfert des programmes et des fonds fédéraux, estime M. Dufour.

L'organisme créé il y a deux ans pour gérer le milliard de dollars de programmes fédéraux au Québec n'administre que 300 millions, assumés par Québec et Ottawa. En dépit des attentes de Québec, on retrouve toujours plus de 50 programmes différents de création d'emploi aux deux ordres de gouvernement ; on est encore très loin du « guichet unique », l'objectif fixé par Québec dans la défunte entente constitutionnelle de Charlottetown.

Pour tous les spécialistes, le Québec éprouve un sérieux problème d'arrimage entre la formation professionnelle et le marché du travail, l'un des défis de la SQDM. Toutefois personne n'a pu démontrer l'exactitude des chiffres véhiculés à la fois par le péquiste Richard Le Hir et le libéral Gerald Tremblay, pour qui entre 60 000 et 80 000 emplois au Québec étaient vacants, faute de candidats compétents.

Les entreprises réinjectent 0,5 p. cent de la masse salariale en formation au Québec, contre 3 p. cent aux États-Unis et 5 p. cent en Allemagne.

PLQ : réduire le chômage de 5 p. cent en cinq ans

PQ : la relance passe par la formation professionnelle

L'engagement libéral en matière de formation d'emploi tient de l'incantation : on veut réduire de cinq pour cent en cinq ans le taux de chômage... avec cinq moyens.

Diamétralement opposée à celle du Parti québécois, la stratégie libérale propose de maintenir un programme qui existe déjà pour la formation professionnelle : offrir des exemptions fiscales aux entreprises qui investissent dans la formation de leurs employés.

Clairément, un gouvernement libéral n'ajouterait aucune nouvelle taxe sur la masse salariale ; la formule proposée par le Parti québécois a été essayée en France notamment, avec si peu de succès qu'on s'en est débarrassé, soutiennent les ténors libéraux en matière d'emploi.

Pour favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail, un gouvernement libéral créerait 50 000 places de stage pour permettre aux élèves dont le programme débouche sur le marché du travail d'alterner entre la formation scolaire et l'apprentissage en milieu de travail.

Les libéraux promettent en outre de revampier le programme des prêts et bourses et de favoriser l'accès

aux études post-secondaires.

En dehors des « trois cinq », les engagements libéraux pour l'emploi sont plutôt avariés de chiffres toutefois. Un gouvernement Johnson favoriserait la consommation en n'ajoutant pas au fardeau fiscal des individus. L'aide financière sera offerte aux « entreprises performantes », dit-on, et on appuiera les initiatives tournées vers l'exportation.

Convaincu que les PME sont la bougie d'allumage de l'emploi — les deux partis ont clairement un préjugé favorable pour les petites et moyennes entreprises —, on promet d'appuyer les petits entrepreneurs, en favorisant « l'essaimage » technologique, c'est-à-dire des PME qui serviront de fournisseurs aux grandes industries.

Les innovations technologiques seront épaulées par l'État — un gouvernement libéral viserait à ce que deux pour cent du produit intérieur brut soit aiguillé vers la recherche et le développement. Le Fonds de développement technologique créé sous Robert Bourassa sera doté de nouveaux fonds. La SDI sera incitée à faire davantage pour les entreprises qui sont dans le créneau de la haute technologie.

Pour le Parti québécois, la création d'emploi passe d'abord et avant tout par une amélioration du système de formation professionnelle, qui deviendrait un droit fondamental au même titre que l'accès à l'éducation, indique-t-on.

Au cœur du programme du PQ dans ce domaine, l'application d'une taxe spéciale de 1 p. cent, pour toutes les entreprises sur l'ensemble de la masse salariale. Tous les gestes posés par une compagnie en faveur de la formation — l'ouverture par exemple de ses installations en vue de cours de recyclage, l'accueil de stagiaires — seront comptabilisés comme contribution.

Pour l'équipe péquiste, la plupart des entreprises choisissent de former leurs propres employés. C'est pourquoi, même si 1 p. cent de la masse salariale au Québec représente 800 millions, on s'attend à ce que le Fonds national de formation atteigne 300 millions environ.

Ce fonds restera distinct des budgets du gouvernement, sera décentralisé et administré par des représentants des patrons, des syndicats et des instituts d'enseignement.

Cette recommandation se trouvait déjà dans un rapport fédéral sur l'adaptation au libre-échange, une commission présidée par Jean De Grandpré, prési-

dent des Entreprises Bell Canada.

Au PQ, on n'est pas tendre à l'endroit des réalisations libérales en formation professionnelle. Un crédit d'impôt annoncé en 1990 devait générer 275 millions de dollars en programmes, mais seulement 16 p. cent de ces sommes ont réellement été engagées, si on en croit l'évaluation faite par le PQ.

Un gouvernement péquiste s'engage aussi à favoriser le démarrage des PME par un fonds spécial. Le gouvernement acceptera une partie du risque financier avec les institutions financières pour donner un coup de pouce aux entrepreneurs — 25 000 \$ pour une petite entreprise. Les institutions prêteuses seront responsables de la sélection des projets.

Le PQ compte également réorienter la Société de développement industriel (SDI) vers les PME. Les taxes sur la masse salariale seront reformulées pour exempter les nouveaux emplois pour une période donnée.

Un gouvernement péquiste compte enfin relancer les investissements publics en santé et en transports notamment. Québec donnera un coup de pouce aux entreprises pour assurer qu'elles augmentent de 50 p. cent leurs efforts en recherche-développement.

Des promesses, des promesses...

Les électeurs se méfient des engagements électoraux, ce qui n'empêche pas les partis de les multiplier

LOUIS FALARDEAU

Les promesses électorales sont depuis toujours l'élément essentiel des campagnes électorales. Elles sont le piment des programmes des partis, le miel dont on se sert pour attirer les électeurs.

Les candidats promettent un bout de route, un emploi ou une école, tandis que les partis parlent plutôt d'une autoroute, de 100 000 emplois ou d'une réforme de l'enseignement.

Avec le temps, les électeurs ont toutefois appris à s'en méfier. Constatant que leur taux de réalisation était très faible et que les meilleures étaient recyclées pour servir à plusieurs élections, ils en sont venus à les considérer comme des promesses d'ivrogne.

Mais les promesses électorales ne sont pas disparues pour autant. Quoi faire d'autre pour attirer des votes que de dire qu'on fera encore mieux, ou mieux que les précédents? Les électeurs ont beau se dire sceptiques, ils n'en espèrent pas

moins que « leur » promesse sera de celles qui seront tenues.

Le Parti québécois a tenté, en 76, de refaire une vertu aux promesses électorales en leur donnant le nom d'« engagements ». Ça faisait plus sérieux, plus crédible, même si ça recouvrait la même réalité. Le Parti libéral a suivi l'exemple et aujourd'hui les deux grands partis ne font plus de promesses mais prennent des engagements.

La Presse a voulu publier toutes celles — les promesses — qui ont été faites de-

puis le début de la campagne. On s'est vite rendu compte que c'était une tâche impossible.

D'abord, il y en a trop, assez pour remplir quatre pages de journal. Et puis, il y a promesse et promesse. Entre le « nous investirons 100 millions dans le projet X » et le « nous étudierons la possibilité, après consultation, de mettre sur pied... » il y a un monde. Nous avons tenté de retenir les plus concrètes.

D'autre part, le PQ en a fait beaucoup plus, notamment parce que les libéraux,

au pouvoir, ont déjà plusieurs projets en marche qu'ils promettent tout simplement de mener à terme.

Nous avons donc fait un choix, à partir d'un certain nombre de thèmes qui ont été au cœur de la campagne. Ils permettent de voir les différences, mais aussi les ressemblances, entre ce que nous promettons les deux grands partis.

Enfin, nous nous sommes tenus aux promesses des partis, de sorte que les lecteurs ne retrouveront pas dans la liste qui suit les cadeaux que M. Parizeau a fait miroiter à ses électeurs de l'Assomption!



De tous les Québécois, le maire de Montréal, Jean Doré, a sans doute été le plus choyé par les promesses électorales. Le chef libéral lui a promis de revoir le partage de l'assiette fiscale avec Montréal. Quant au chef péquiste, qui était déjà passé par là, il a promis d'abolir la surtaxe sur les immeubles locatifs et d'établir un nouveau partage fiscal entre la province et les municipalités.

ÉDUCATION

Parti libéral

○ après consultation, transférer l'autorité décisionnelle sur plusieurs aspects de la vie et du fonctionnement de l'école vers les commissions scolaires, et de ces dernières vers les écoles;

○ décentraliser vers les commissions scolaires une part importante des éléments de la négociation des conventions collectives

○ étudier la possibilité d'allonger à une journée complète le séjour en classe des élèves de maternelle et modifier le programme de ces classes pour mieux les adapter aux enfants dont les séjours en garderie ont amélioré les aptitudes sociales;

○ étendre le recours aux sessions d'étude après les heures de classe dans toutes les écoles du Québec où la demande se manifeste;

○ maintenir la gratuité de l'enseignement collégial;

○ établir un secteur de formation des ressources humaines bien intégré, largement accessible, adapté aux aspirations des travailleuses et des travailleurs et aux besoins du marché de l'emploi dans la nouvelle économie;

○ organiser les programmes de formation professionnelle en continuum avec le secondaire, le collégial et l'université et faire en sorte que la durée de la scolarité soit fonction des exigences propres à chaque profession.

Parti québécois

○ convoquer des États généraux de l'éducation en vue de faire le point sur l'état de la situation et de définir les orientations et les besoins du système d'éducation pour les prochaines années;

○ ne pas augmenter les frais de scolarité des universités et des cégeps;

○ abolir les frais de 50 \$ imposés aux cégépiens qui ont accumulé cinq échecs;

○ remettre en vigueur la politique de maintien de la dernière école de village ou de quartier, tout en l'adaptant aux réalités de 1994;

○ faire de l'accès à la formation professionnelle un droit aussi fondamental que l'accès à l'éducation

○ demander aux entreprises d'affecter progressivement, selon leur taille et leur activité, l'équivalent de 1 p. cent de leur masse salariale à la formation professionnelle, soit pour leur propre main-d'oeuvre, soit en contribuant à un Fonds national de la formation professionnelle, et rendre les sommes investies déductibles d'impôt.

TRAVAIL

Parti libéral

○ réformer les lois sur le travail dans le but de les moderniser et d'en alléger la complexité;

○ consacrer des efforts importants à la déréglementation et faire procéder à l'analyse spécifique des règlements de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Parti québécois

○ abolir la Loi 142 qui a déréglementé l'industrie de la construction et revenir aux consensus établis lors du sommet de la construction de l'automne 93.

AGRICULTURE

Parti libéral

○ protéger la production québécoise en renforçant son accès aux marchés continentaux, et aider l'industrie à obtenir une part du marché mondial représentant, en 1995, 3 p. cent du marché interne de tous les pays signataires des accords du GATT;

○ soutenir la recherche appliquée visant la réduction des coûts de production et l'innovation technologique;

○ modifier la Loi de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA) pour lui permettre d'investir dans le démarrage des petites entreprises de transformation;

○ mettre en place des mesures financières assurant le transfert des fermes de façon graduelle.

Parti québécois

○ bonifier la prime à l'établissement pour la relève agricole;

○ augmenter de deux millions le budget des programmes d'aide à la commercialisation des produits alimentaires;

○ rechercher les solutions susceptibles de rendre possible la vente des vins produits au Québec dans les dépanneurs et les magasins de la SAQ;

○ réexaminer le rôle de SOQUIA pour faire en sorte qu'elle puisse favoriser le développement économique régional et les projets qui augmenteront la transformation des produits agricoles en région;

○ permettre à la Société de financement agricole d'intervenir dans le développement de productions d'appoint aux productions agricoles;

○ s'assurer que soient achevées dans les meilleurs délais les analyses visant à établir les retombées économiques au Québec des projets d'usines de fabrication de carburant à base de végétaux. Si elles sont concluantes, un gouvernement péquiste envisagerait l'abolition de la taxe sur l'essence pour ce type de carburant.

SANTÉ

Parti libéral

○ ne pas imposer de ticket modérateur;

○ maintenir le caractère universel du système de santé et améliorer sa performance en misant essentiellement sur la désinstitutionnalisation de certains services, la décentralisation et l'assouplissement de l'administration et la prévention;

○ améliorer l'accessibilité et la qualité des soins, tout en maîtrisant tout aussi rigoureusement la croissance des coûts;

○ ne pas privatiser d'hôpitaux, mais privatiser certains services de soutien;

○ donner des services en misant de plus en plus sur des moyens légers, moins institutionnels, comme le maintien à domicile et les chirurgies d'un jour.

Parti québécois

○ pas de nouveau ticket modérateur;

○ réduire de moitié le délai d'attente pour une intervention chirurgicale, lequel est actuellement de 90 jours;

○ amener les hôpitaux à réorienter 1,5 p. cent de leur budget vers les services ambulatoires qui permettent d'éviter l'hospitalisation ou qui en raccourcissent la durée;

○ créer 1000 nouvelles places en centre d'accueil pour les personnes âgées;

○ étudier la façon d'instaurer un régime universel d'assurance-médicaments pour les 15 p. cent de Québécois qui n'en ont pas.

EMPLOI

Parti libéral

○ investir 100 millions en quatre ans pour susciter l'émergence d'une industrie québécoise du véhicule électrique;

○ ramener le taux de chômage sous la barre des 5 p. cent d'ici cinq ans;

○ faciliter l'essor des PME par un meilleur accès au capital, une aide à l'innovation bien structurée, un appui à l'exportation et à l'amélioration de la formation de la main-d'oeuvre;

○ créer 50 000 stages pour des élèves du secondaire, du collégial et de l'université, selon la formule d'alternance travail-études; crédit d'impôt remboursable pour les entreprises participantes;

○ proposer un ensemble de mesures permettant aux régions d'avoir prise sur des budgets gouvernementaux de près de 600 millions par année et sur des instruments de développement économique.

Parti québécois

○ mettre en place une véritable politique de plein-emploi, c'est-à-dire une politique qui fait en sorte que tous les efforts de l'État soient orientés vers l'établissement du climat le plus favorable à la création d'emplois;

○ créer un programme de garantie de prêt des institutions financières pour le lancement de nouvelles entreprises. Le total des prêts garantis pourrait atteindre 300 millions en deux ans, ce qui permettrait de soutenir 10 000 projets et de créer 30 000 emplois;

○ créer un programme spécial pour les jeunes entrepreneurs en vertu duquel le gouvernement appliquera au remboursement du prêt étudiant une remise annuelle équivalente à 5 p. cent de la masse salariale de la nouvelle entreprise;

○ recentrer l'aide de la SDI vers les PME;

○ enlever le plafond imposé aux contributions au Fonds de solidarité de la FTQ et octroyer des avantages fiscaux similaires aux fonds régionaux de capital de risque.

FINANCES

Parti libéral

○ ne pas augmenter les impôts et les taxes au cours du prochain mandat et n'imposer aucune nouvelle taxe sur la masse salariale;

○ ramener le déficit à zéro pour l'année fiscale 98-99;

○ réduire la dette totale du Québec en pourcentage du produit intérieur brut (PIB);

○ adopter une loi sur l'équilibre budgétaire dont l'objectif sera d'atteindre cet équilibre et éventuellement de dégager des surplus en période de croissance économique;

○ réduire les dépenses à moins de 21 p. cent (25 p. cent présentement) du PIB d'ici 5 ans;

○ poursuivre le plan accéléré de privatisation des sociétés d'État à vocation commerciale, à l'exception d'Hydro-Québec et de Loto-Québec.

Parti québécois

○ éliminer le déficit des opérations courantes pour 1996-97

○ limiter la croissance des dépenses à un niveau nettement inférieur à celui de la croissance du PIB;

○ ne pas augmenter les taxes et les impôts des particuliers;

○ introduire un impôt minimum sur les sociétés;

○ revoir toutes les privatisations faites par les libéraux.

MUNICIPALITÉS

Parti libéral

○ revoir le partage de l'assiette fiscale avec Montréal afin de diversifier ses sources de financement à la lumière des responsabilités particulières qu'elle assume;

○ revoir la répartition des responsabilités entre la ville de Montréal et le gouvernement du Québec, de façon à ce que les services soient offerts par le niveau d'administration le mieux placé pour rendre efficacement les services à la population.

Parti québécois

○ abolir la surtaxe sur les immeubles locatifs et établir un nouveau partage fiscal entre la province et les municipalités;

○ étudiera la possibilité de transférer une partie des revenus provenant de la taxe de vente aux municipalités.

LANGUE

Parti libéral

○ ne pas modifier la Charte de la langue française au cours du prochain mandat;

○ mettre en place toutes les mesures utiles pour améliorer l'apprentissage et la connaissance du français dès les premières années d'école.

Parti québécois

○ ne pas modifier la Loi ou les règlements sur la langue d'affichage avant le référendum sur la souveraineté;

○ étendre aux entreprises comptant plus de dix employés (plutôt que 50) les dispositions relatives à la francisation des entreprises.

FAMILLES

Parti libéral

○ réduire le fardeau fiscal des familles;

○ mettre en place un système de perception des pensions alimentaires avec retenues à la source;

○ octroyer aux familles un crédit d'impôt remboursable pour les séjours en colonies de vacances. Il sera de 50 p. cent du montant déboursé pour les familles dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ et il diminuera graduellement jusqu'à concurrence d'un revenu familial de 70 000 \$;

○ rendre déductible du revenu une partie des intérêts hypothécaires.

Parti québécois

○ reconduire pour une période de six mois à compter du premier octobre la somme forfaitaire de 6,5 millions qui avait été consentie aux garderies pour hausser de un dollar l'heure le salaire de leurs employés et réexaminer complètement d'ici au 31 mars 1995 le mode de financement des garderies;

○ créer 8000 nouvelles places en garderie par année pendant cinq ans au lieu des 6000 prévues;

○ établir un régime universel de perception des pensions alimentaires et mise sur pied d'un service de recherche des débiteurs introuvables;

○ permettre aux acheteurs de maisons neuves de déduire de leur revenu les intérêts hypothécaires pendant les trois premières années.

○ instaurer une formule d'achat-rénovation permettant d'offrir des logements abordables pour les familles à faible revenu.

ÉLECTIONS 94

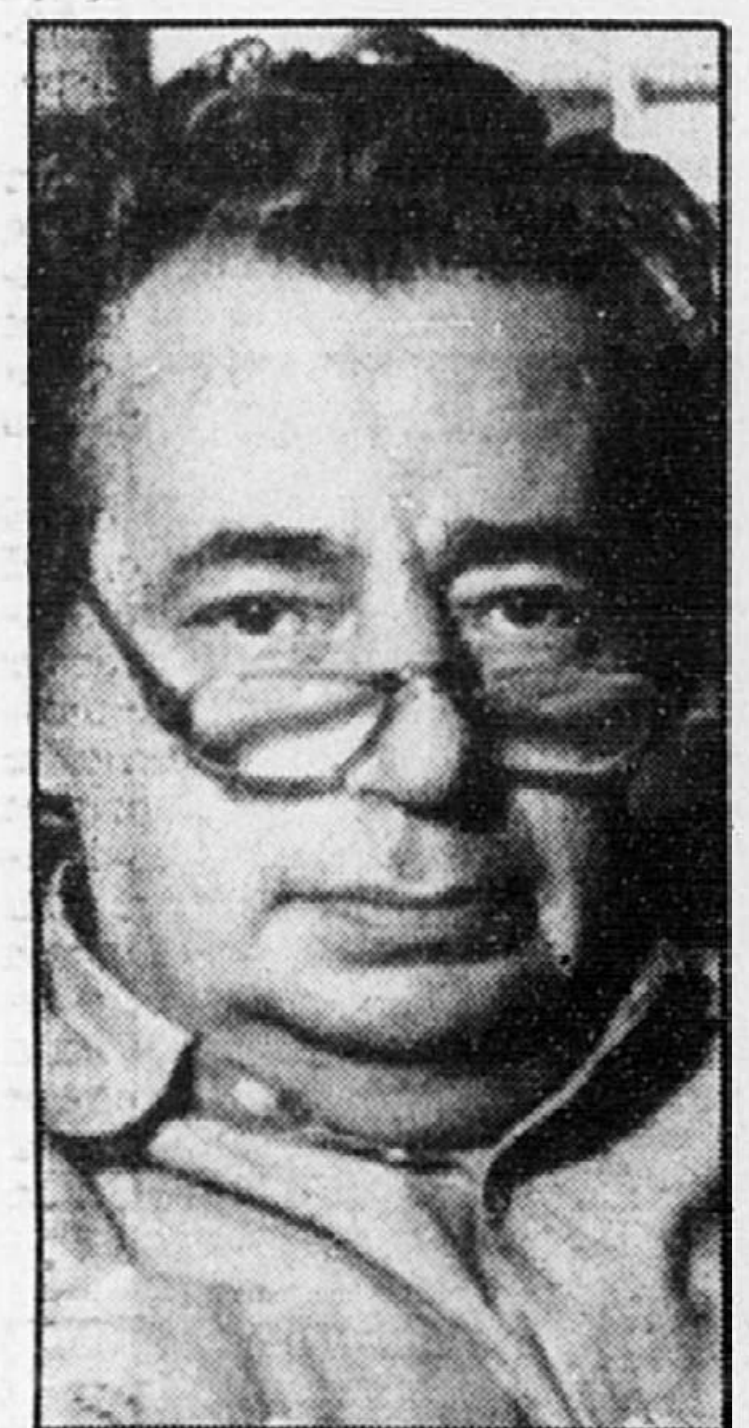
Notes de campagne

Une « farce plate » de Mordecai Richler ?

Richard Holden, candidat péquiste dans Verdun, n'a pas tellement apprécié « l'appui » qu'a voulu lui manifester l'écrivain montréalais Mordecai Richler.

« C'est une farce plate », a commenté hier l'ancien député du Parti égalité converti à la cause souverainiste.

Mordecai Richler, qui est bien connu pour ses nombreuses



Mordecai Richler

« gentilles » profférées sur le dos des Québécois francophones, a tenté hier de faire distribuer devant la station de métro de l'Église, à Verdun, un feuillet comportant une caricature de Holden et un court texte se lisant comme suit : « Lorsque Diogène, les yeux éteints, partit à la recherche d'un homme honnête, sans nul doute cherchait-il Richard Holden. Optez pour Richard Holden. Votez pour Richard Holden. »

Le document prenait soin de signaler entre parenthèses que, par égard pour l'« illustre libéraliste Camille Laurin », les caractères de la traduction en anglais étaient deux fois plus petits que ceux du texte français.

« Si c'est de l'humour, a dit Richard Holden, c'est un humour bien caché. Ce n'est pas à la hauteur des blagues habituelles de Mordecai Richler. »

En fait, le candidat péquiste et son organisation électorale ont trouvé tellement douteuse la blague de Richler qu'ils ont fait confisquer par la police tout le paquet de feuillets que des amis de l'écrivain s'approprièrent à distribuer. Et ils ont porté plainte auprès du directeur général des élections, alléguant qu'il s'agissait là d'une publicité électorale « illégale ».

On a appris en dernière heure hier soir que le Bureau du directeur général des élections du Québec a fait savoir à Richler qu'il était passible d'une amende de 100 \$ à 1000 \$ s'il était trouvé coupable d'avoir enfreint la loi en ayant effectué une dépense électorale non autorisée.

Cela a fait dire à l'écrivain : « Je pense que ce serait une blague plus coûteuse que je l'avais imaginé... »

LE DÉFILÉ DES JOYEUX FONCTIONNAIRES

Des membres du Syndicat de la fonction publique du Québec (SCFP) marcheront joyeusement dans la rue aujourd'hui à Québec à l'occasion d'un « défilé monstre » où on devrait retrouver plusieurs chars allégoriques. Un défilé identique aura lieu demain à Montréal.

Ces manifestations, s'inscrivant dans le cadre de la campagne des fonctionnaires « Pour une société juste et équitable », ont été organisées afin de rappeler quelques-uns des gestes posés par les gouvernements au cours des dernières années « pour démanteler les services publics ».

Le défilé de Québec partira à 13h cet après-midi du parc Victoria pour atteindre l'édifice de l'Assemblée nationale vers 15h.

Le défilé de Montréal se mettra en branle à la même heure demain à la place Jacques-Cartier. Il empruntera le boulevard Saint-Laurent vers le nord, puis la rue Sherbrooke vers l'est, pour prendre fin au parc Lafontaine également vers 15h.

DES OBSERVATEURS MEXICAINS AU QUÉBEC

Dix Mexicains sont arrivés au Québec afin d'y observer le déroulement de la journée de scrutin de lundi.

C'est l'organisation d'entraide internationale Développement et Paix qui, après avoir envoyé une mission d'observation aux récen-

tes élections mexicaines, a voulu favoriser la visite de ces observateurs du Mexique au Québec.

Les visiteurs sont membres de l'Alliance civique mexicaine, un réseau de 10 000 bénévoles qui a assuré une surveillance étroite du processus électoral au Québec.

L'objectif de la visite est, selon Développement et Paix, de permettre à des hommes et à des femmes faisant partie de ce réseau « d'élargir leur expérience du processus électoral dans un esprit de partage et de solidarité avec le Québec ».

La délégation mexicaine sera divisée en cinq groupes répartis dans les régions suivantes : Montréal, Québec, Chambly, Baie-Comeau et Témiscamingue.

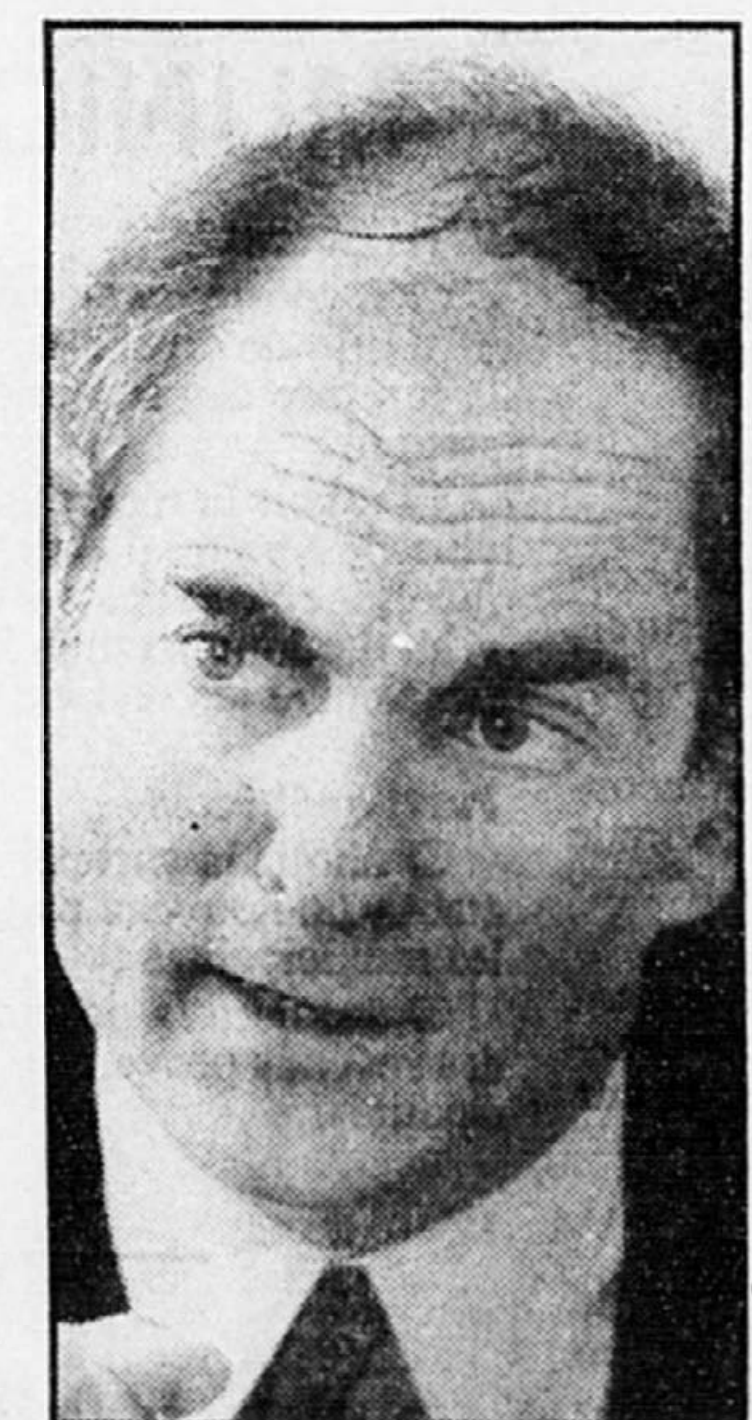
RÉMILLARD À OTTAWA ?

Le journaliste Michel Vastel a écrit dans *Le Devoir* d'hier que Gil Rémillard pourrait bien se retrouver bientôt député de Jean Chrétien à Ottawa.

Les libéraux de Brome-Missisquoi seraient en effet déjà à l'oeuvre pour trouver un successeur libéral au député bloquiste Gaston Pélouin, qui a tragiquement perdu la vie dans un récent accident de la route. Et il aurait entrepris des pourparlers avec l'ancien ministre de la justice du gouvernement Bourassa.

Selon Vastel, les libéraux sont convaincus que Brome-Missisquoi est un comté qu'ils peuvent décrocher sans trop de difficultés : ils croient qu'avec un candidat d'envergure, ils l'auraient emporté aux dernières élections fédérales sur le représentant du Bloc québécois, qui n'a après tout vaincu son adversaire libéral Joan Kouri que par 1796 voix de majorité.

Le journaliste du *Devoir* souligne qu'il n'y aurait rien de mieux pour aider Jean Chrétien à impressionner le Canada anglais et pour remonter le moral des fédéralistes qu'une éclatante vic-



Gil Rémillard

toire libérale dans un comté fédéral du Québec après celle qui, selon tous les pronostics, favoriserait le Parti québécois.

ROSE PORTE SA CAUSE EN COUR

Paul Rose s'est adressé à la Cour supérieure du Québec pour faire annuler la décision du directeur général des élections, François-F. Côté, de rejeter sa candidature dans le comté de Marie-Victorin.

La requête en évocation présentée par le président du Nouveau Parti démocratique du Québec, parti indépendantiste de gauche qui présente 41 candidats, accuse le président des élections de « s'être placé au-dessus de la loi en l'interprétant ».

L'ancien fédéraliste semble ne se faire aucune illusion sur ses chances de pouvoir se porter candidat aux élections de lundi. Mais l'annulation de la décision du directeur des élections, indique-t-il, lui permettrait de poser sa candidature à un prochain scrutin complémentaire ou général.

Paul Rose dénonce par ailleurs la loi électorale du Québec, la qualifiant de « plus restrictive que celle de l'Afrique du Sud ».

LES CHEFS

Le chef du PLQ, Daniel Johnson, poursuit sa campagne aujourd'hui dans la région de Montréal.

Le chef du PQ, Jacques Parizeau, fait relâche jusqu'à demain.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, continue de parcourir son comté de Rivière-du-Loup.

JULES BÉLIVEAU

Johnson ne veut pas représenter « ceux qui veulent séparer le Québec »

ANDRÉ PÉPIN GRANBY

Daniel Johnson promet de représenter tous les Québécois s'il est élu, « sauf évidemment ceux qui veulent séparer le Québec du reste du Canada ».

Le chef libéral a laissé échapper cette lourde sentence, hier soir, après avoir longuement plaidé que son adversaire Jacques Parizeau « ne représenterait que ceux qui pensent comme lui ». « Il y a un mois maintenant, M. Parizeau a interdit à ses candidats d'exprimer leurs opinions », a-t-il dit.

Au cours de la dernière semaine, à plusieurs reprises, M. Johnson avait promis, s'il est élu, de représenter ceux qui ne voteraient pas nécessairement libéral lundi.

Aux prises encore une fois avec un laryngite tenace, le chef libéral, Daniel Johnson, en a profité hier

pour se payer la tête de son adversaire Jacques Parizeau en affirmant : « J'ai perdu la voix parce que je m'en sers. Moi j'accorde des entrevues aux médias écrits et électroniques et j'accepte les confrontations pour expliquer mon programme ! »

Il faisait ainsi allusion au fait que M. Parizeau a décidé, durant la présente campagne, de tourner le dos aux principaux quotidiens de la province, déclinant les invitations formulées. C'est ainsi, par exemple, que les chefs Daniel Johnson, du PLQ et Mario Dumont, sont les seuls rencontrés par La Presse, pour des entrevues plus approfondies. Même chose pour les autres principaux quotidiens, comme *Le Soleil*, les quotidiens de Québec, *Le Devoir* et *The Gazette*.

M. Johnson n'a pas caché trouver trop longue la durée des campagnes électorales, disant qu'il espère le

jour où les règles seront plus précises, plus strictes, sans toutefois préciser quelle durée idéale aurait une campagne.

La fameuse lettre

Revenant lui-même sur la fameuse lettre du ministre canadien Paul Martin, qui blâme sévèrement le Québec relativement au programme d'infrastructures, M. Johnson a voulu retourner l'affaire à la figure de son adversaire en affirmant : « En réagissant comme il l'a fait, M. Parizeau a fait preuve d'un manque de jugement flagrant. La démesure, l'exagération, pour traiter d'une affaire qui n'était qu'une punaise, même moins, m'inquiètent de la part de quelqu'un qui veut devenir premier ministre ».

Les journalistes ont alors demandé à M. Johnson s'il n'était pas inquiet d'un ministre des Finances canadien qui signe des lettres sans

en connaître exactement la portée. « Vous lui demandez ! » a simplement rétorqué M. Johnson.

« Nous, en 240 secondes, en quatre minutes, nous avons réglé l'affaire avec M. Martin qui s'est ensuite excusé », a ajouté le premier ministre qui aime bien énumérer des chiffres dans ses interventions.

M. Parizeau a fait le procès du fédéralisme canadien pour une niaiserie de fonctionnaire. Imaginez le plan de match de Jacques Parizeau, s'il était élu, lui qui déchire ses vêtements sur la place publique pour une niaiserie », a commenté M. Johnson.

« Imaginez M. Parizeau aller partager les actifs, utiliser la monnaie canadienne », a conclu M. Johnson sur ce sujet.

Faisant rapidement le bilan de sa tournée, à deux jours du vote, M. Johnson a dit qu'il avait suivi son « plan de match », faisant de l'emploi et de l'avenir du Québec les principaux enjeux.

La lettre de Martin est « une bourde administrative déplorable », selon Ryan

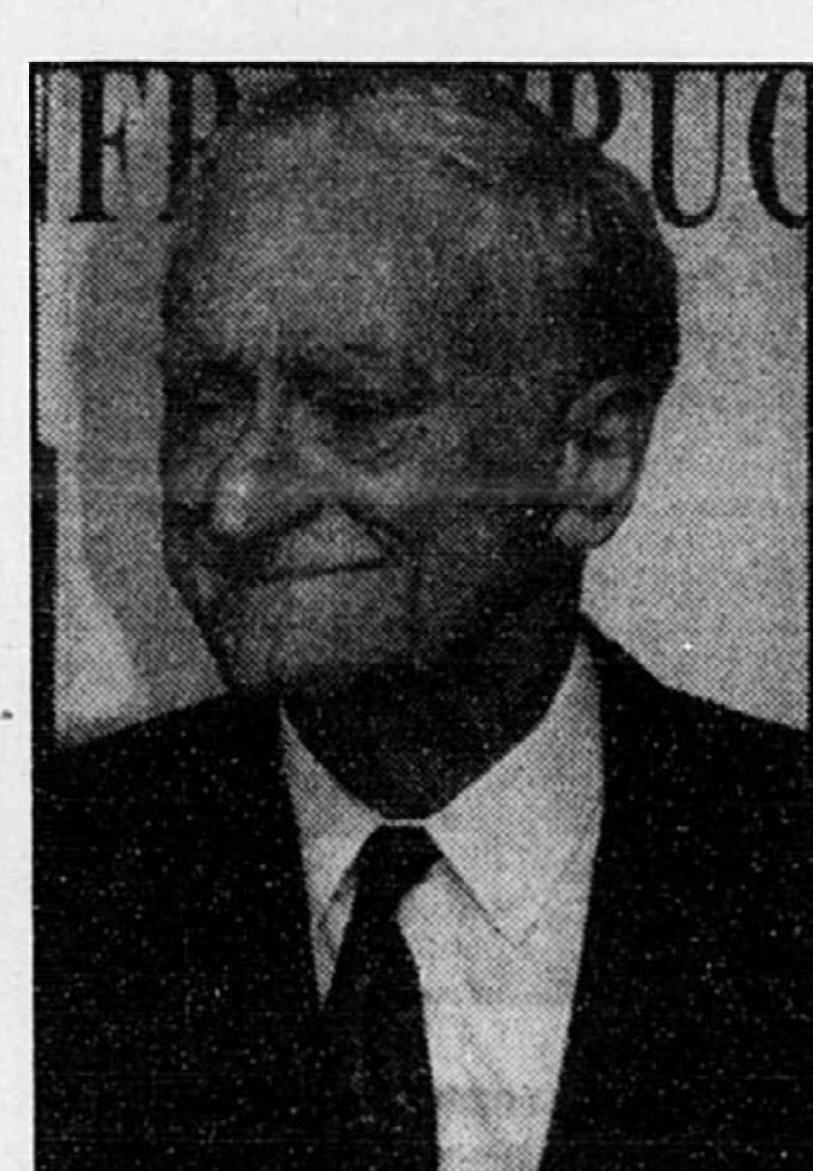
DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Fort embarrassante pour le gouvernement Johnson, la fameuse lettre du ministre fédéral Paul Martin est « une bourde administrative déplorable » a soutenu hier son destinataire Claude Ryan, ministre québécois des Affaires municipales.

Ce dernier a donné une conférence de presse impromptue hier pour tenter de réduire la portée de la missive du ministre fédéral des Finances qui critiquait vertement le gouvernement libéral d'avoir, sans l'assentiment d'Ottawa, annoncé des projets d'infrastructure dans le cadre du programme tripartite de 1,2 milliard annoncé le printemps dernier.

Agacé par les journalistes qui lui lisaient les extraits de la lettre de M. Martin, M. Ryan a carrément dit que cette lettre « n'existait pas » puisque son auteur l'avait refusée la veille. M. Martin avait soutenu dans un communiqué que la lettre destinée à son homologue québécois, qu'il avait signée la veille, avait été « préparée suite à un malentendu à l'interne ».

Joint hier, un adjoint du ministre Martin, Alain Denis, a expliqué que cette lettre était prête depuis « deux ou trois jours » avant que M. Martin ne la signe. « Si on avait pu faire ce jour-là un « débriefing » complet avec les fonctionnaires, probablement que M. Martin n'aurait pas signé cette lettre », a expliqué M. Denis.



Claude Ryan

La source du litige venait de certains projets du volet 4 du programme, où le Québec s'engageait seul avec les municipalités — parmi ces projets se trouvent la revitalisation du mont Royal, la liaison de la Beauce au réseau de Gaz Métropolitain et les aménagements au Zoo de Saint-Félicien, de donner en exemple M. Denis. Or lors de l'annonce de ces projets, les communiqués de presse laissaient entendre que le gouvernement fédéral y contribuait au tiers, comme pour le reste du programme des infras-

tructures. « Au Conseil du trésor on nous a alerté, et prévenu que le ministre (Martin) pouvait être impu-

table », d'expliquer l'adjoint du ministre fédéral. D'autres projets ont été annoncés trop rapidement. « Le ministre Martin avait peut-être eu 24 heures pour les regarder » de souligner M. Denis, indiquant que c'était nettement insuffisant. Québec a « la maîtrise d'oeuvre pour prioriser les projets, mais nous on a un droit de regard sur la revue des projets pour s'assurer qu'ils correspondent aux critères du Trésor ». Mais si un projet québécois correspondait « en tous points aux critères » Ottawa « n'avait pas de droit de veto » insiste M. Denis.

Pour M. Ryan, tous les projets annoncés à ce jour dans le cadre du programme se réaliseront, même s'il y avait un changement de gouvernement de lundi, a-t-il dit. Car avant l'annonce officielle d'un projet, le ministre des Affaires municipales faisait parvenir dans chaque cas une lettre formelle à la municipalité. Et cette lettre « engage le gouvernement », a-t-il dit.

Irrité par la lettre de M. Martin, Claude Ryan a balayé du revers de la main les observations du ministre fédéral selon lequel certains projets annoncés « ne semblent pas rencontrer les critères de l'entente et pourraient ne pas recevoir l'approbation d'engagement des fonds de la partie fédérale ». Selon M. Ryan, Québec avait la maîtrise d'oeuvre de ces projets, comme convenu lors de la signature de l'entente en mars. Il a fustigé Jacques Parizeau,

l'accusant de s'être lancé « dans un exercice de démagogie et de partisanerie mesquine » en laissant planer le doute sur la viabilité de projets déjà annoncés. Il a aussi remis en question l'affirmation voulant que Québec ait « la maîtrise d'oeuvre » de ce programme — selon la lettre de Paul Martin, Québec devait obtenir « l'assentiment » du gouvernement fédéral avant d'approuver un projet.

Selon Ryan les projets soumis ne font l'objet que d'une seule analyse « à Québec », un travail que ne sent pas le besoin de reprendre Ottawa. Il y a eu dans les premières semaines des problèmes à s'entendre avec les ministres fédéraux « M. Martin était à Hong Kong et M. (Allan) Egleton (responsable des infrastructures) à Vancouver » a donné comme exemple M. Ryan. Mais rapidement les deux paliers de gouvernements avaient convenu de traiter ces dossiers avec une grande diligence.

Dans le cadre du programme d'infrastructures municipales, plus de 2300 projets ont été proposés par 1187 municipalités au Québec, a indiqué M. Ryan. A ce jour, 1219 projets ont été annoncés dans 819 villes pour un investissement total de 1,4 milliard. On prévoyait à l'origine que des travaux de 1,5 milliard seraient effectués, mais leur coût atteindra probablement deux milliards — les municipalités décident parfois de travaux plus importants et financent seules une partie des projets. En tout Québec estime que ce programme aura créé 20 746 emplois.

Sondages

INTENTIONS DE VOTE
Sondages réalisés depuis le début de la campagne

	PLQ (%)	PQ (%)	ÉCART (%)
Léger & Léger (25-27 juil.)	42,7	51,6	8,9
CROP (28 juil.-2 août)	46,0	48,0	2,0
Léger & Léger (5-9 août)	44,0	49,4	5,4
Léger & Léger (12-17 août)	45,2	47,9	2,7
Sondagem (13-18 août)	45,4	49,4	4,0
Léger & Léger (19-23 août)	44,5	49,1	4,6
CROP (18-24 août)	44,0	47,0	3,0
Léger & Léger (30 août-1 sept.)	42,6	49,0	6,4
Angus Reid (30 août-1 sept.)	40,0	50,0	10,0
Sondagem (30 août-4 sept.)	38,3	49,2	10,9
CROP (1er-3 sept.)	46,0	43,0	3,0
Léger & Léger (6-8 sept.)	43,5	49,0	5,5

NOTE : Les résultats publiés ci-haut sont ceux obtenus après répartition des indécis.

Infographie La Presse

Un nouveau sondage confirme l'avance du PQ

Léger et Léger accorde 5,5 points d'avance aux troupes de Parizeau

LOUIS FALARDEAU

Le sondage Léger & Léger publié hier dans *Le Journal de Montréal* est venu confirmer qu'à moins d'une semaine des élections, le Parti québécois détenait une avance qui devrait lui valoir la victoire avec une très forte majorité de sièges lundi prochain.

Le sondage, réalisé entre le 6 et le 8 septembre auprès de 1090 répondants donne les résultats suivants : PQ, 42 p. cent ; PLQ, 33,9 p. cent ; PADQ, 6,1 p. cent ; NPD-Québec, 0,9 p. cent ; Parti égalité, 0,4 p. cent ; autres partis, 1 p. cent.

Les autres — 15,8 p. cent — ne voteraient pas, annuleraient leur vote, sont indécis ou refusent de dévoiler leur choix. La marge d'erreur est de plus ou moins trois points, 19 fois sur 20.

En répartissant ceux qui n'indiquent pas leur intention de vote selon une méthode que la maison de sondage ne révèle pas, le PQ obtient 49 p. cent, contre 43,5 au

PLQ, 6,1 au PADQ et 1,4 p. cent aux autres partis. Chez les francophones, le PQ possède une avance de 24,7 points sur le PLQ.

Ce sondage, même s'il révèle une très légère diminution de l'écart entre les deux grands partis (de 6,4 à 5,5 p. cent), donne des résultats opposés au CROP de jeudi, lequel mettait le PLQ en avance par trois points.

Il est dans la lignée des autres sondages qui donnent les devants au PQ depuis le début de la campagne.

Même que, si Léger & Léger répartissait les « indécis » au pro rata des décidés, comme le font la plupart des autres maisons, dont CROP, l'écart aurait été de 9,6 points (49,8 à 40,2 p. cent), ce qui aurait ressemblé à ceux obtenus par Sondagem et Angus Reid dans les autres enquêtes faites depuis le débat.

Les élections québécoises intéressent autant les autres Canadiens que les Québécois

LOUIS FALARDEAU

Les autres Canadiens s'intéressent autant que les Québécois aux élections du 12 septembre et c'est sans doute parce que la majorité d'entre eux estiment que la souveraineté est le principal enjeu du scrutin.

C'est ce que nous apprend un sondage Gallup réalisé entre le premier et le 7 septembre auprès de 1012 répondants. Un tel échantillon comporte une marge d'erreur de plus ou moins trois points dans 19 cas sur 20. La marge augmente lorsqu'il s'agit de sous-groupes. Elle est de plus ou moins six points pour les répondants Québécois, de sorte qu'il faut interpréter ces résultats avec prudence.

Soixante-dix p. cent des Canadiens se disent très ou assez intéressés « par les élections au Québec » et le pourcentage est exactement le même qu'il s'agisse des Québécois ou des autres Canadiens.

Toutefois, 60 p. cent des autres Canadiens, mais seulement 43 p. cent des Québécois, esti-

ment que les élections « portent surtout sur la souveraineté ». Trente p. cent des Québécois — contre 17 p. cent — estiment que cet enjeu est plutôt l'économie.

Mais le vote des Québécois sera d'abord basé sur des considérations économiques (56 p. cent) plutôt que sur la question de la souveraineté (22 p. cent).

Si la très grande majorité (70 p. cent) des Québécois pense que le PQ va gagner, les autres Canadiens sont plus partagés, 43 p. cent prévoyant une victoire péquiste et 39 p. cent celle des libéraux.

Les Québécois (54 p. cent) comme les autres Canadiens (75 p. cent) s'opposent à la « séparation » du Québec et estiment à plus des deux tiers qu'un référendum sur le sujet donnerait un résultat négatif.

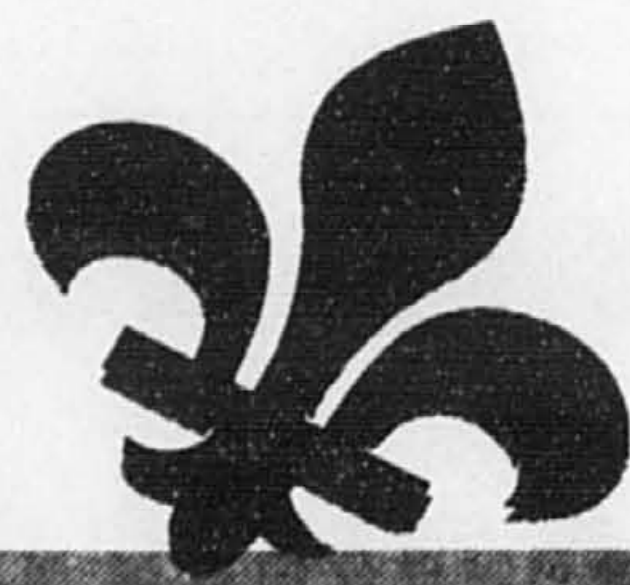
Mais les deux groupes sont très divisés sur la question de savoir si un référendum devrait être tenu même si les libéraux remportaient la victoire. Quarante-deux p. cent des Québécois disent oui, 49 p. cent non ; 45 p. cent des autres Canadiens répondent oui, 44 p. cent non.

Si c'est le PQ qui gagne, les trois quart de chacun des deux groupes pensent que le gouvernement québécois devrait attendre après le référendum pour entamer des négociations sur la « séparation » avec Ottawa. Le programme du PQ prévoit commencer ces discussions préliminaires dès sa prise du pouvoir.

Près de la moitié des Québécois et des autres Canadiens croient que l'économie du Canada souffrirait de la « séparation » du Québec, 31 p. cent disent que ça ne changerait rien et 10 p. cent des Québécois et 14 p. cent des autres Canadiens estiment qu'elle se porterait mieux.

Les réponses sont bien différentes quand il s'agit de l'économie du Québec. Quarante-quatre p. cent des Québécois pensent qu'elle souffrirait de la « séparation », 25 p. cent qu'elle y gagnerait et 23 p. cent qu'elle ne serait pas affectée. C'est au contraire 80 p. cent des autres Canadiens qui pensent que l'économie se porterait plus mal, 3 p. cent qu'elle irait mieux et 9 p. cent qu'il n'y aurait pas de changement.

Élections 1994



Chantal Hébert

Parizeau abrègera les campagnes électorales

Le chef péquiste envisage d'instaurer la carte d'électeur avec photo

GILLES NORMAND

Convaincu que la campagne électorale qui prend fin demain a été inutilement longue (51 jours), Jacques Parizeau fera amender la loi électorale pour la ramener à une période s'étendant entre quatre à cinq semaines, s'il forme le prochain gouvernement.

Il s'est aussi dit favorable à une carte d'électeur avec photo, ce qui signifie la constitution d'une liste électorale permanente au lieu des coûteux recensements qu'il faut répéter à chaque exercice.

« On se demande si des jours de campagne additionnels ajoutent aux perceptions des gens. Il doit venir un moment où les gens, en revoyant nos têtes à la télévision, ont le goût de zapper », a indiqué le chef du Parti québécois, hier midi, en conférence de presse, dans la circonscription de Saint-Henri-Sainte-Anne, où son candidat, le Dr Réjean Thomas, doit mener une âpre lutte sur le terrain pour espérer l'emporter lundi.

La loi électorale, pourtant réformée récemment, prévoit une campagne de sept à huit semaines en raison du temps prévu pour le recensement des électeurs.

M. Parizeau n'a pas caché sa préférence pour une campagne d'une durée avoisinant « une trentaine de jours ».

Comme plusieurs autres de toutes les formations politiques, Jacques Parizeau était dans le passé opposé à la carte d'électeur



PHOTO REUTERS

Jacques Parizeau

avec photo, parce qu'il percevait cela comme une entrave aux droits et libertés de la personne.

« Les choses ont évolué. Il y a maintenant la carte-soleil avec photo. L'avènement de l'autoroute électronique amène bien des changements dans ce domaine et je commence à croire que ce serait une bonne chose que d'avoir des papiers d'identité efficaces. Un moment donné, on va pouvoir le faire », a-t-il déclaré.

Invité à se prononcer sur l'éventualité d'une législation pour accorder aux conjoints de couples homosexuels les mêmes avantages sociaux qu'aux autres couples, M. Parizeau s'est dit disposé, à cet égard, à « aller aussi vite que la société veut aller ».

« Mais il ne faut pas aller trop vite », souligne-t-il, donnant l'exemple du gouvernement ontarien qui a échoué en cette matière en « voulant aller plus vite que les gens n'étaient prêts ». « Quand on veut corriger des injustices, on ne se met pas dans une situation où on est certain de se casser la figure. Il ne faut pas perdre de vue les objectifs ni chercher à « booster » les choses », a-t-il déclaré.

Participant à une interview d'une heure environ sur les ondes de la station radiophonique CJMS, avec l'animateur coloré Gilles Proulx, M. Parizeau a répété qu'il allait convoquer les États généraux de l'éducation peu de temps après les élections, s'il est porté au pouvoir, et sans présumer des résultats il croit pouvoir dire qu'il faudra « augmenter les exigences ».

Il s'est dit favorable non seulement à

l'enseignement du français et de l'anglais à l'école, mais aussi à l'enseignement d'une troisième langue.

Concernant la loi 86, qui amendait la Charte de la langue française pour permettre entre autres l'affichage bilingue avec prépondérance du français, et dont l'animateur a dit qu'elle était violée de toute part, M. Parizeau a déclaré qu'il allait d'abord faire vérifier l'état de son application en rétablissant les organismes de contrôle disparus.

« S'il doit y avoir changement, je préfère que ce soit après le référendum », a-t-il dit, ajoutant qu'il était personnellement beaucoup plus sous « l'inspiration de la loi 101 », qu'il l'avait toujours été et qu'il avait « hâte de se débarrasser des décisions de la Cour suprême » la concernant.

L'animateur lui a demandé ce qu'il comptait faire dans le dossier autochtone. Il insistait surtout sur les tensions entre Mohawks et la population blanche autour de Kahnawake. M. Parizeau a dit que le message clair envoyé sur l'intégrité du territoire québécois semblait avoir été compris et qu'il ferait en sorte que d'autres messages le soient aussi. S'il ne s'est pas montré plus clair qu'il ne faut quant aux occasionnels barrages routiers, le chef péquiste l'a été relativement aux armes. « Je n'aime pas, dans une société, que quiconque soit menacé avec des armes (...) Quand on commence à parler des armes, je change de poil. Qu'on laisse d'abord passer le 12 septembre. »

Lettre d'adieu d'Ottawa aux libéraux

En politique comme en amour, il y a des lettres qui ne s'écrivent pas, à moins d'avoir la main sur la poignée de la porte et la tête à un autre ménage.

Celle signée et expédiée mercredi par le ministre Paul Martin à son collègue et allié québécois Claude Ryan est de cette nature. Dans une missive bien sentie, et dont il n'a pas renié l'authenticité, le ministre fédéral tape sur les doigts de son homologue québécois et lui reproche amèrement des manières de panier percé dans sa gestion du programme d'infrastructures.

Les termes qu'emploie Paul Martin sont de ceux que des politiciens d'un même camp s'échangent par téléphone ou de vive voix, mais qu'ils ne couchent ordinairement pas par écrit, surtout pas dans le feu de l'action d'une fin de campagne et certainement pas, comme l'explique maintenant le ministre, à la suite des distractions soudaines d'un fonctionnaire.

Au Québec, les ministres Ryan et Martin gèrent le programme canadien d'infrastructures pour leurs gouvernements respectifs. Jusqu'à cette semaine, ils avaient apparemment fait bon ménage. Tout au moins Ottawa n'avait-il pas soulevé d'objections à voir ses partenaires québécois s'alimenter abondamment en annonces électorales à même la vache à lait des infrastructures.

Le 7 septembre, soit le jour où Paul Martin a écrit à Claude Ryan, le registre fédéral des infrastructures, scrupuleusement tenu à jour par des fonctionnaires, faisait état de 894 projets dévoilés au Québec pour une somme globale d'un peu plus d'un milliard.

Depuis, le nombre des projets a encore grimpé. En cette fin de campagne, la machine à annonces libérale ne déroule pas : elle a tourné cette semaine au rythme de 11 nouveaux projets dévoilés par jour. Jusqu'à présent, les libéraux de Daniel Johnson ont donc alloué en l'espace de quelques mois plus des deux tiers de la part québécoise du programme d'infrastructures, tout cela au su et au vu d'Ottawa.

En matière d'infrastructures, le gouvernement fédéral a, dès le départ, donné aux provinces une très grande latitude. Par exemple, à l'origine, le programme était essentiellement voué aux infrastructures de base : des égouts et des routes.

Mais au printemps, lorsque le programme a démarré, des patinoires, terrains de jeux, etc. ont commencé à s'y glisser. Ses responsables fédéraux admettaient alors qu'on tolérerait quelques entorses à la règle originale, mais ils prédisaient que la vocation du programme serait finalement respectée dans l'allocation d'au moins 80 à 85 p. cent des fonds.

Au Québec, les choses ont fini par se passer un peu différemment. Selon la ventilation fédérale, à peine plus de la moitié des projets québécois s'inscrivent dans la catégorie routes et égouts. Les autres, comme la réfection de clochers à Montréal ou à Québec, ont un profil différent, vraisemblablement plus élevé en termes électoraux.

Le programme fédéral s'échelonne sur plusieurs années. Tous les projets doivent être mis en chantier au plus tard le 31 mars 1996 mais peuvent être étalés jusqu'au 31 mars 1997.

Là encore, Ottawa a laissé aux provinces le contrôle du débit du robinet des annonces. Et le Québec n'est pas la seule province où le calendrier électoral semble avoir particulièrement stimulé un gouvernement sortant. Le Manitoba, où des élections auront lieu au cours des prochains mois, a déjà attribué l'ensemble de sa part du programme. L'Ontario, également à la veille d'élections, procède à vive allure.

Même si les libéraux de Daniel Johnson sont en voie d'attribuer la part du lion des fonds du programme, la vaste majorité des projets dévoilés sont loin d'être en chantier. La plupart démarrent au plus tôt le printemps prochain. Dans l'ensemble, les dépenses ne sont ni engagées, ni sur le point de l'être et les emplois qui en découlent n'existent que sur papier.

En clair, cela signifie que si le PQ prend le pouvoir lundi, il trouvera les caisses du plus gros programme d'investissements gouvernementaux dans le secteur névralgique des infrastructures vidées d'avance, trois ans et demi avant son échéance ultime.

De là à être tenté de crier au pillage des fonds publics, il n'y a qu'un pas. Avec la lettre de Paul Martin, le gouvernement fédéral, qui tient mordicus à garder intacte sa réputation de bon gestionnaire en prévision d'une éventuelle épreuve référendaire, a enlevé les mots de la bouche du PQ.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Fin prêts pour le grand soir

À la télévision de Radio-Canada, les équipes de journalistes, d'analystes et de commentateurs sont déjà fin prêts pour le grand soir du scrutin. Il en va de même pour les studios. On y verra notamment Bernard Derome, qui est tout probablement celui qui fera l'annonce dramatique suivante : « A X heures, Radio-Canada prévoit l'élection d'un gouvernement (péquiste ou libéral) majoritaire (ou minoritaire) . » La soirée des élections sera également télédiffusée en français sur les ondes du réseau TVA, de Radio-Québec et même de MusiquePlus.

Il n'est plus question d'un cabinet Parizeau « à deux étages »

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Il n'est plus question d'un conseil des ministres à « deux étages » si le Parti québécois remporte les élections de lundi.

La formation du cabinet est loin d'être arrêtée, si on en croit des proches de M. Parizeau. Toutefois on semble avoir une idée assez nette de la structure d'un éventuel gouvernement péquiste.

On sait déjà qu'il ne dépassera guère 20 personnes. Il paraît par ailleurs exclu que M. Parizeau imite Jean Chrétien et nomme une liste de « ministres délégués » sans portefeuille, histoire de satisfaire les nombreuses vedettes susceptibles d'être élues lundi.

On semble bien moins convaincu aussi qu'il puisse y avoir deux équipes de ministres, l'une chargée de l'administration quotidienne l'autre chargée de préparer le projet souverainiste et le référendum — cette hypothèse avait été soulevée dans un portrait de M. Parizeau dans l'Actualité le printemps dernier.

La formation du cabinet causera des maux de têtes à M. Parizeau s'il veut respecter la représentation régionale — il y aura probablement beaucoup de « ministrables » sur la Rive-Sud de Montréal, à Québec et dans les Laurentides, et à chaque en-

droit des choix douloureux s'imposeront.

Autour de Jean Royer, un proche conseiller de M. Parizeau, un comité de transition s'active depuis quelques jours. On y retrouve, dit-on, une poignée d'anciens hauts fonctionnaires associés au PQ, notamment Louis Bernard, qui avait été le chef de cabinet, de René Lévesque puis Secrétaire général du gouvernement — le sous-ministre numéro un à Québec.

Au poste de secrétaire général d'un gouvernement Parizeau les rumeurs de nomination continuent de circuler, continue de circuler. On entend notamment le nom de Louis Bernard de même que ceux, bien moins probables, de Denis De Belleval (ancien ministre désormais à la Ville de Québec) et de Robert Normand (vice-président d'Unimédia), un des rares véritables « mandarins » québécois qui fut le sous-ministre de M. Parizeau aux Finances.

On ne parle plus d'un conseil des ministres où on retrouverait des « super-portefeuilles », la formule préparée par M. Bernard en 1976 — M. Lévesque avait par exemple nommé des ministres au développement économique et au développement social qui chapeautaient les activités de plusieurs collègues.

Mais les véritables arbitrages ne sont pas encore faits à l'intérieur de ce groupe. On cherche notamment une façon d'assurer une

Les Américains peu intéressés

Presse Canadienne
WASHINGTON

Les élections québécoises ne suscitent pas un grand intérêt aux États-Unis.

En fait, même ceux qui suivent attentivement les affaires canadiennes manquent d'enthousiasme parce qu'ils s'attendent à une victoire péquiste.

Selon le directeur du Projet Canada au Centre d'études internationales et stratégi-

ques (CSIS) de Washington, M. Joseph Jockel, tous ceux qui suivent les relations canado-américaines réagissent calmement aux résultats des élections parce qu'ils se sont préparés.

Un analyste de Wall Street a affirmé que le monde financier de New York devrait également réagir calmement aux résultats des élections de lundi soir. Il a expliqué que Wall Street est à l'aise avec l'idée d'un gouvernement péquiste.

Benoît Fradet n'a pas transgressé la loi électorale

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le candidat libéral de Vimont, Benoît Fradet n'a pas transgressé la loi électorale, même si une photo dans un journal local donnait l'impression qu'il venait tout juste de donner un chèque à une association de retraités de son comté.

Dans une lettre que vient de faire parvenir le Directeur général des élections au candidat Fradet — député de Vimont depuis 1989 — on précise que M. Fradet avait le droit de « faire référence à l'octroi d'une subvention gouvernementale ».

Selon la loi un candidat-député n'a pas le droit de donner une subvention en campagne électorale. Pour le DGE, l'équipe de M. Fradet a utilisé un « libellé malheureux » en

faisant explicitement référence à la remise d'une assistance financière dans un communiqué destiné à la presse. L'expression retenue dans le bas de vignette du journal, « a récemment remis un chèque », prêtait aussi à confusion.

Mais la subvention de 10 000 \$ avait été octroyée en mai à cette association d'aînés de Laval, par le titulaire de la Justice, Roger Lefebvre, donc bien avant l'émission des brefs électoraux.

« A la lumière des informations recueillies au cours de l'enquête, le DGE considère que le député sortant de Vimont a respecté tant la loi électorale que les directives émises à l'intention des membres de l'Assemblée nationale », conclut la lettre du contentieux du Directeur général des élections.

Portrait d'Iberville

Un comté tranquille sous les feux de la rampe !

MARIO FONTAINE

Cocasseries politiques, rebondissements en série et situations tordues. Le comté d'Iberville, d'ordinaire si tranquille, offre cette année un spectacle étonnant. Qu'on en juge :

— le candidat vedette du Parti québécois, Richard Le Hir, est parti en lion pour voir ensuite son étoile s'étioler graduellement après que ses déclarations eurent mis aussi bien le PQ que son chef dans l'embarras ;

— son adversaire libérale, Lyse Lafrance-Charlebois, a tenté d'obtenir l'investiture du Parti progressiste-conservateur pas plus tard que l'an dernier ; sa présence comme porte-bannière du PLQ étonne certains vieux militants ;

— le député sortant, Yvon Lafrance, était le seul représentant de l'Action démocratique du Québec (ADQ) à l'Assemblée nationale, à la dissolution de la Chambre. Mais il se fait très discret durant cette campagne, de sorte que le candidat de l'ADQ, Pierre Pellerin, est totalement hors course ;

— le NPD-Québec est représenté par un ex-felquist, Jacques Rose, dont la candidature, contrairement à celle de son frère Paul, n'a pas été désavouée par le directeur général des élections ;

— et comme si tout cela ne suffisait pas, on trouve aussi, outre un candidat du Parti vert, un péquiste indépendant, Wilfrid Laroche, qui promet de mener la vie dure à Richard Le Hir.

M. Laroche avait été battu par M. Le Hir à l'assemblée d'investiture de juin



Richard Le Hir



Lyse Lafrance-Charlebois

dernier. Il s'est d'abord rallié au poulain de Jacques Parizeau, pour ensuite s'offrir de ce que l'ancien président de l'Association des manufacturiers du Québec ne fasse pas appel à ses services. « On pensait que c'était un bon gars, mais on n'a jamais eu de nouvelles de lui. Pis là, dans les journaux, il s'est mis à faire des flagos, à dire des affaires qui n'ont pas d'allure. Le monde s'inquiète, Parizeau est obligé de le watcher, de lui mettre des gardiens. Le Hir risque de donner le comté aux libéraux, j'étais

pas pour laisser faire ça », explique cet ancien maire de Sainte-Sabine.

Effet minime

La fronde de M. Laroche ne devrait toutefois avoir qu'un effet minime dans le comté, bien insuffisant pour brouiller les cartes et causer la perte du PQ. Le personnage est coloré, volubile, une sorte de Réal Caouette souverainiste. Mais M. Le Hir a réussi à se gagner l'organisation péquiste, et il soutient qu'il n'y aura pas de lutte lundi soir, qu'il gagnera haut la main.

Et ses déclarations qui contredisent le programme de son propre parti ? Et sa participation à Canada 125 ? « Je n'aurais jamais pu me payer une couverture médiatique comme celle que j'ai eue, constate M. Le Hir. Les gens me reconnaissent spontanément, je n'ai même pas besoin de me présenter. Et, ici, c'est en bonne partie un comté d'agriculteurs. Ce sont des gens très indépendants, c'est important pour eux d'avoir quelqu'un qui a des idées et qui y tient. »

Son adversaire libérale voit les choses d'un autre oeil, et multiplie les contacts personnels, le porte-à-porte, pour pallier sa moins grande notoriété sur la scène nationale. Une tâche méritoire dans une circonscription mal découpée, qui compte 26 municipalités saupoudrées depuis la frontière américaine jusqu'aux portes de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean et de Granby.

Une tâche difficile aussi, compte tenu que 95 p. cent des électeurs sont francophones, qu'ils ont rejeté sans équivoque l'entente de Charlottetown il y a deux ans et envoyé un député du Bloc québécois à Ottawa, l'an dernier.

« Ici il n'y a rien d'acquis, c'est pour ça qu'on travaille très fort », explique Mme Lafrance-Charlebois. Mairesse de Farnham, elle dit avoir récupéré les organisateurs libéraux qui avaient suivi M. Lafrance après son départ du Parti libéral. Ses thèmes sont aussi ceux de son adversaire péquiste : l'aide à l'agriculture et le développement touristique. Et cela pour une circonscription où coulent littéralement le lait et le miel... mais pas pour tout le monde semble-t-il.



POPULATION (%)		
FRANCOPHONE	ANGLOPHONE	ALLOPHONE
95,3	3,4	1,4

ÉLECTIONS 1989 (%)		
PLQ	PQ	AUTRES
51,2	40,9	7,8

RÉFÉRENDUM 1992 (%)	
OUI	NON
37,2	62,8

REVENU MOYEN DES FAMILLES	
QUÉBEC	IBERVILLE
46 593\$	42 316\$

POPULATION SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ (%)	
QUÉBEC	IBERVILLE
19,0	13,3

Sources : PIERRE DROUILLY
Infographie La Presse

Portrait de Rosemont

Deux femmes bien différentes mais également décidées à bien servir

PHILIPPE CANTIN

La camionnette file dans la rue Sherbrooke en direction du Village olympique, où un rassemblement mettra bientôt en vedette Lucien Bouchard. Assise à l'avant, Rita Dionne-Marsolais, entre deux indications précises au chauffeur, évoque son désir d'accéder au conseil des ministres d'un gouvernement Parizeau.

« Bien sûr que je veux être ministre, avoue la candidate vedette du Parti québécois dans le comté de Rosemont. On dit que les gars qui rentrent en politique veulent tous finir premier ministre. Pourquoi pas les femmes ? C'est bien d'avoir de l'ambition, de vouloir réussir des choses. »

Dans un éclat de rire, Mme Dionne-Marsolais prononce du même souffle les mots « présidente de la République ». Après quelques heures en sa compagnie, on conclut qu'elle ne blaguait sans doute pas tant que ça.

Rita Dionne-Marsolais, économiste de Price-Waterhouse et trésorière du PQ, a fait le saut en politique après l'échec de l'accord du lac Meech. Agée de 47 ans, elle s'est lancée dans l'aventure avec l'énergie propre aux femmes habituées à s'imposer dans les réseaux de pouvoir masculin, comme celui de la haute finance. Elle s'exprime avec clarté et détermination, paraît un tantinet déçue quand on avoue ne pas être familier avec le concept « d'économie de la triade » et affirme entre deux gorgées de thé au citron : « Mon champ d'intervention, c'est le monde. »

Ne croyez pourtant pas que Mme Dionne-Marsolais est prétentieuse. Sûre d'elle, oui. Confiante en ses moyens, manifestement. Dotée d'un brillant cerveau, on n'en doute pas une seule seconde. Avec elle, la conversation ne déroge pas. On parle de l'ALENA — « Le Qué-



Rita Dionne-Marsolais



Nicole Thibodeau

bec n'aura pas de difficulté à en faire partie, puisque la philosophie du traité est basée sur l'élargissement des marchés —, de son attitude le jour où elle a décidé de briguer l'investiture péquiste dans Rosemont — « On n'est pas pour niaiser, on va régler ça tout de suite » —, et de sa foi souverainiste — « Nous ne pourrions jamais décentraliser le Canada ».

Au Village olympique, en attendant l'arrivée du chef de l'opposition, elle salue les gens, des aînés pour la plupart, comme si elle les recevait dans son propre salon. Une petite tape sur l'épaule de monsieur et un sourire à madame : « Entrez donc, entrez donc, on vous a gardé des places à l'avant... »

Dans son discours, elle raconte com-

ment elle a persuadé sa mère, une libérale convaincue, d'appuyer le Parti québécois lundi prochain. Plus tard, loin de la foule, elle confiera à voix basse : « Papa, lui, se retourne peut-être dans sa tombe. Je ne sais pas s'il aurait voté PQ. Avec un chef comme Jacques Parizeau, c'est possible. Contrairement à beaucoup de gens, il n'aimait pas René Lévesque ; il ne le trouvait pas assez ferme. »

Deux plans de carrière

L'adversaire libérale de Rita Dionne-Marsolais est Nicole Thibodeau, attachée politique du député sortant Guy Rivard durant neuf ans. « J'étais comme une travailleuse sociale. Chaque appel représentait un défi. Un jour, c'est un homme qui cherche un HLM pour sa famille. Le len-

demain, c'est une dame âgée qui a besoin d'un nouveau dentier et n'a pas d'argent pour le payer. On trouvait des solutions pour les aider. »

Femme joviale et résolument optimiste de 49 ans — « Mon verre est toujours à moitié plein, jamais à moitié vide », Mme Thibodeau incarne la bonté et le désir de bien faire.

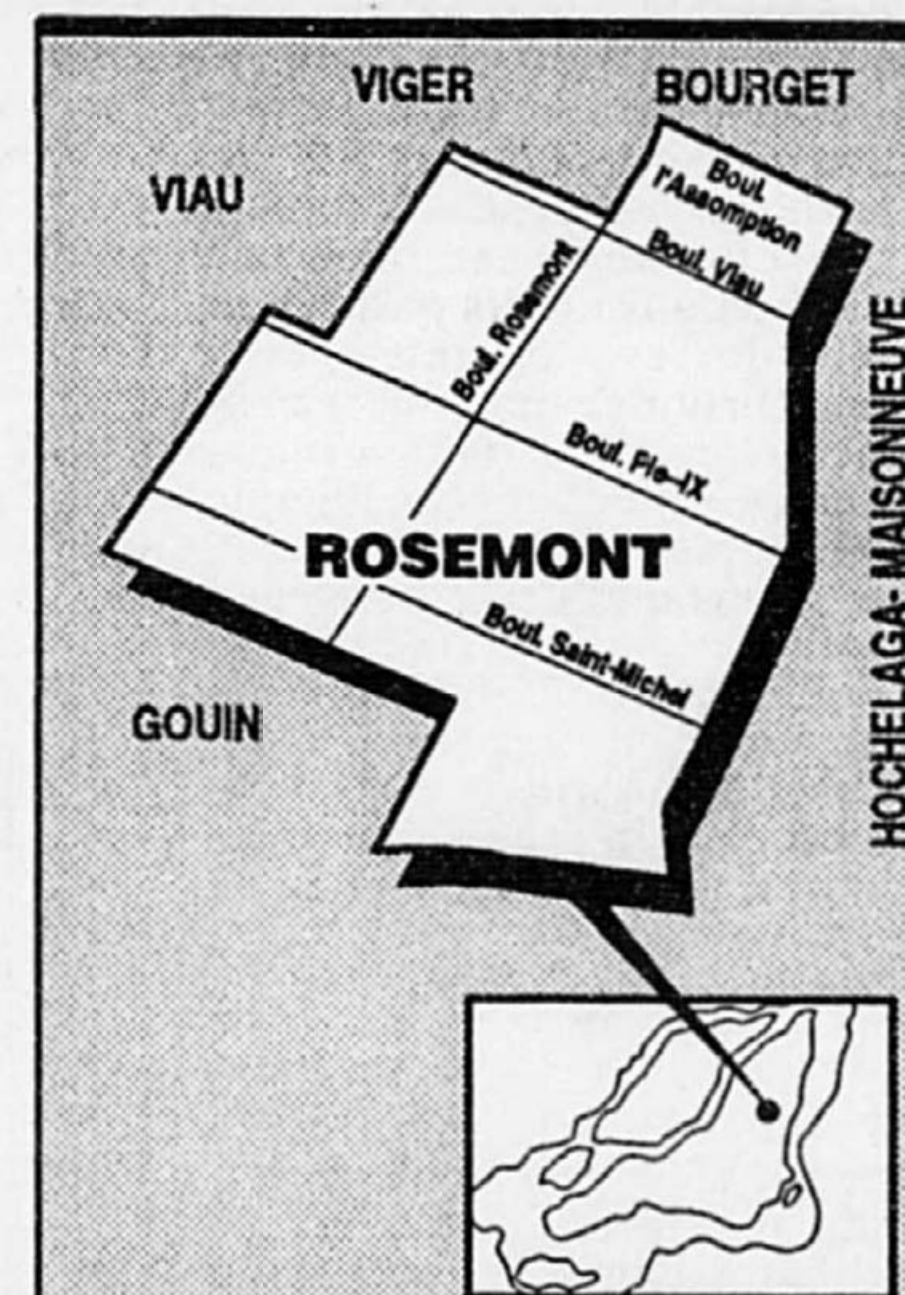
« Quand M. Rivard s'est retiré, des proches m'ont dit que j'étais la bonne personne pour assumer sa succession. J'ai été surprise, puisque je n'aurais jamais cru être candidate un jour. L'idée de prononcer un discours me terrorisait. Aujourd'hui, je rencontre des dizaines de personnes à chaque jour : je vais vers elles pour me présenter et leur dire bonjour. Je ne croyais jamais posséder cette force. »

Mme Thibodeau a travaillé plusieurs années à l'hôpital Sainte-Justine. « Avant d'être secrétaire générale, une de mes responsabilités consistait à établir l'horaire des médecins dans la salle d'urgence. J'étais un genre de mère supérieure et je n'étais pas la plus populaire... »

Fédéraliste convaincue, croyant à un nouvel accord constitutionnel entre le Québec et le Canada, la candidate libérale associe la séparation du Québec à la brisure d'un couple. « On est appauvri et meurtri par un divorce. Je le sais, je suis passée par là, il y a 20 ans. »

Quand on la questionne sur son adversaire péquiste et son imposante feuille de route, Mme Thibodeau affirme simplement : « Son plan de carrière est sûrement plus élevé que le mien. »

Rosemont, circonscription francophone à 79,1 p. cent, fait face à un choix difficile lundi. Le cheminement professionnel des deux principales candidates ne se ressemble en rien. Mais chacune d'entre elles, à sa façon, jure de bien servir le Québec. On n'a pas de raison d'en douter.



POPULATION (%)		
FRANCOPHONE	ANGLOPHONE	ALLOPHONE
79,1	4,7	16,1

ÉLECTIONS 1989 (%)		
PLQ	PQ	AUTRES
47,0	46,5	6,5

RÉFÉRENDUM 1992 (%)	
OUI	NON
40,5	59,5

REVENU MOYEN DES FAMILLES	
QUÉBEC	ROSEMONT
46 593\$	39 634\$

POPULATION SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ (%)	
QUÉBEC	ROSEMONT
19,0	31,1

Sources : PIERRE DROUILLY
Infographie La Presse

La communauté grecque reste fidèle aux libéraux

PHILIPPE CANTIN

En débarquant au Canada en 1962, John Amanatidis croyait trouver un pays fabuleux, le « Dreamland », une terre où on pouvait concrétiser tous ses rêves à condition de travailler 20 heures par jour. Comme des milliers d'autres immigrants venus de Grèce, il entretenait vaguement l'idée de rentrer au pays après avoir fait fortune ici.

Trente-deux ans plus tard, M. Amanatidis habite le quartier Chomedey, travaille dans le domaine de l'automobile et préside l'association hellénique de Laval. Il n'est pas devenu millionnaire et ne se déplace pas en limousine, contrairement à ses espoirs de jeune homme. Mais il est profondément attaché au Canada.

Lundi, comme la grande majorité des électeurs d'origine grecque, M. Amanati-

dis votera en faveur du Parti libéral. « En obtenant ma citoyenneté, j'ai juré de protéger le Canada, explique-t-il. Je suis un Grec orthodoxe : quand je jure quelque chose, pas question de revenir là-dessus. »

La communauté hellénique de l'agglomération de Montréal compte environ 80 000 personnes. Elle s'accroît au rythme des naissances, puisque les vagues d'immigration d'après la Deuxième Guerre mondiale ont pris fin avec la chute du régime des colonels, à Athènes, en 1974, et l'accession de la Grèce à la Communauté économique européenne.

Ses institutions au Québec sont nombreuses : écoles, foyers pour personnes âgées, centre sportif, églises et même une banque, avec des succursales à Toronto et Vancouver, et qui a gardé son siège social à Montréal, comme le rappelle

Konstantinos Georgoulis, président de la communauté hellénique de Montréal.

« Certains Grecs réagissent avec nervosité si le PQ est élu, dit M. Georgoulis, également conseiller municipal du RCM. Mais ce parti ne fait plus peur comme avant. On sent une ouverture à leur égard, mais celle-ci ne devrait pas se traduire par de nombreux votes. »

Candidate née ici

Danae Savides est travailleuse sociale. D'origine grecque, elle est arrivée au Canada à l'âge de 11 ans. En 1992, elle était la seule immigrante à être membre du comité national du Non au référendum sur l'entente constitutionnelle de Charlottetown. Lundi, elle votera pour le Parti québécois, déçue de faire partie d'une minorité au sein de sa communauté.

« C'est malheureux, mais je ne peux jouer à l'autruche, dit-elle. J'essaie de

transmettre mon message, mais il n'est pas toujours bien accueilli. Pourquoi ? La peur, sans doute. Les gens ont fait des économies, acheté des maisons et ils craignent de tout perdre. C'est ça, la mentalité d'immigrant. On a souvent peur des gens en position d'autorité. »

« Tenez, je me souviens d'un jour où on m'a transmis un message : un représentant du ministère de l'Éducation me cherchait. J'ignorais de quoi il s'agissait et je tremblais d'incertitude. Pourtant, on voulait simplement connaître mon opinion sur un dossier. »

Selon Mme Savides, la communauté hellénique reste largement isolée au Québec. « C'est le reflet de notre histoire. En Grèce, nos voisins étaient nos ennemis, les Turcs et la mer. Alors nous restions parmi nous. En revanche, je crois en notre jeunesse. Elle a appris les français et

s'intègre bien au Québec. J'espère que nous ne resterons pas captifs des libéraux. »

Lundi, un ministre libéral né à Athènes, Christos Sirros, sera candidat à la réélection dans le comté de Laurier-Dorion. Dans celui de Gouin, Athena Efram affrontera le péquiste André Boisclair.

« C'est la première fois qu'une personne d'origine grecque née au Québec est candidate, dit Mme Efram. J'en suis heureuse, et mes parents encore plus ! Ils ont tout donné pour qu'on devienne de bons citoyens. Je ne suis pas très impliquée dans les activités de la communauté hellénique, mais je suis fière de mes origines. N'empêche que le seul pays que je connaisse, c'est le Canada. En Grèce ou ailleurs, je suis une touriste. »

PLUS

Les Haïtiens de New York s'éveillent à la politique américaine

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK

Debout derrière une table installée à l'intersection de deux rues de Crown Heights, à Brooklyn, Serge Demorcy interpelle les passants dans les deux langues « officielles » du quartier, le créole et l'anglais : « Avez-vous votre carte de voteur, monsieur ? Avez-vous entrepris des démarches pour acquérir la nationalité américaine, madame ? »

Un homme d'origine haïtienne s'arrête à la hauteur de M. Demorcy. « Je suis citoyen américain depuis 1992, lui dit-il, en créole. Que dois-je faire pour pouvoir voter ? » « Simple, lui répond M. Demorcy. Remplissez ce formulaire et vous recevrez une carte d'électeur par la poste. »

Quand l'homme a terminé, M. Demorcy l'informe qu'il pourra participer aux élections de novembre prochain. Entre autres, le poste de Mario Cuomo, gouverneur de l'État de New York, sera en jeu, de même que celui de Major Owens, un membre de la Chambre des représentants, à Washington, dont le district comprend le quartier Crown Heights.

« Faites entendre votre voix, dit M. Demorcy à son compatriote. Vous pouvez faire la différence, ici, aux États-Unis. » Puis, se tournant vers un journaliste du Québec, il ajoute, en français : « Nous ne voulons pas trop nous mêler des affaires d'Haïti. Nous devons nous organiser ici d'abord. Nous voulons que les politiciens américains ne puissent plus ignorer les besoins et les préoccupations de la communauté haïtienne de New York et du reste du pays. »

Plus d'un million

L'action et la philosophie de l'organisme au sein duquel M. Demorcy milite — le Haitian American Political Action Group (HAPAG) — constituent un nouveau phénomène aux États-Unis. Après avoir été longtemps invisibles et silencieux au sein de la société américaine, les immigrants haïtiens réalisent de plus en plus que le salut de leur communauté — et même celui d'Haïti — passe par un plus grand engagement dans la politique de leur pays d'adoption.

« Il est tout à fait nécessaire que les Haïtiens aient leurs postes pour pouvoir défendre leurs intérêts », dit le docteur Jean Claude Compas, un membre du HAPAG. « A New York, surtout, la politique est une affaire de minorités. Si vous n'êtes pas organisés, on vous ignore complètement. C'est notre problème. »



PHOTOS RICHARD HÉTU, collaboration spéciale

Willo Henry entreprend des démarches pour obtenir sa carte d'électeur avec l'aide de Joann Benoit, du Haitian-American Political Action Group.

Les Haïtiens ne sont pourtant pas une quantité négligeable à New York ou aux États-Unis. Selon le recensement de 1990, 290 000 Américains revendiquent des origines haïtiennes. Mais ce nombre ne tient pas compte des Haïtiens vivant aux États-Unis illégalement ou de ceux de la deuxième ou de la troisième génération qui s'identifient simplement comme Noirs. Selon l'anthropologue de l'Université Berkeley, Michel Laguerre, un Haïtien d'origine, la vraie population d'Américains d'origine haïtienne atteint aujourd'hui 1,2 million.

Les deux plus grosses communautés se trouvent dans le sud de la Floride (300 000) et dans la région de New York (500 000). Les villes de Boston et Chicago comptent des communautés plus modestes.

Une certaine résistance

En raison de son poids démographique croissant, la communauté haïtienne des États-Unis devrait « bientôt » pouvoir élire un des siens au Congrès américain.

croit Tatiana Wah, la directrice du HAPAG. Dans le district de Brooklyn, où son organisme est le plus actif, ce rêve ne paraît pas irréaliste. Selon les statistiques officielles, 55 p. cent de la population est d'origine haïtienne ou antillaise.

Mais tous les membres de la communauté haïtienne ne sont pas encore convaincus de la validité d'une action politique.

« Ce n'est pas facile, admet le docteur Compas. A cause de l'histoire d'Haïti elle-même, les Haïtiens ont un préjugé vis-à-vis de la politique en général. Pour eux, la politique, c'est sale, c'est une affaire de vagabond, et il faut s'en garder. »

Un bon nombre d'immigrants haïtiens hésitent aussi à demander la citoyenneté américaine. N'ayant qu'un statut de résident, ils n'ont pas le droit de vote.

Cette résistance face à la naturalisation américaine est l'un des aspects les plus singuliers de l'expérience haïtienne aux États-Unis.

« Dans la psyché haïtienne, il y a l'opinion que l'Haïtien est un Noir d'une

autre facture », dit Max Manigat, professeur d'histoire au sein du département d'études africaines du City College de New York. « L'Haïtien, c'est le Noir indépendant, c'est le Noir, qui, depuis 1804, fait face aux Blancs. Il ne veut pas perdre ce statut pour être, si je puis dire, ravalé au rang du Noir américain. »

Le réveil d'une communauté

Cependant, les membres de la communauté haïtienne des États-Unis ont subi des secousses qui ont incité plusieurs d'entre eux à sortir de leur torpeur politique. A New York, la plupart des Haïtiens font remonter leur réveil au 20 avril 1990.

Ce jour-là, plus de 50 000 Haïtiens ont traversé à pied le pont de Brooklyn pour se rendre à l'hôtel de ville de New York. Ils protestaient contre l'étiquette la plus négative à avoir jamais été accolée aux Haïtiens. Deux organismes — le Centre pour le contrôle des maladies et la Croix-Rouge américaine — venaient de décréter que les Haïtiens ne pouvaient donner

de sang parce qu'ils représentaient tous un risque pour la propagation du sida. La décision — la seule du genre à avoir jamais été appliquée à l'encontre d'une nationalité — a été renversée plus tard.

Les Haïtiens — et les politiciens en général — n'ont pas tardé à tirer les leçons de cette mobilisation sans précédent d'une communauté qui avait été jusqu'à la besogneuse et discrète.

« Après la manifestation, les Haïtiens ont vu qu'ils avaient un pouvoir politique et qu'ils pouvaient faire des demandes », dit Carole Berotte Joseph, directrice d'un organisme créé récemment pour favoriser l'éducation bilingue — en anglais et en créole — des enfants de la communauté haïtienne de New York.

« C'est à partir de cette journée que je me suis intéressé à la politique américaine », dit pour sa part Smith Georges, un artiste qui anime une émission en créole à la télévision communautaire de New York.

Le modèle juif

M. Georges a joué un rôle actif dans plusieurs campagnes électorales américaines. Dans son appartement de Harlem, plusieurs photos le montrent en compagnie de hommes politiques américains, dont le vice-président Al Gore, le gouverneur Cuomo et l'ancien maire de New York, David Dinkins.

Récemment, il a mis sur pied un organisme haïtien d'appui à Major Owens et Charles Rangel, deux Noirs de New York dont le siège au Congrès américain sera mis en jeu lors des élections de novembre prochain. L'appui des deux politiciens à la cause haïtienne sera souligné ce week-end lors d'un souper-bénéfice à 200 \$ le couvert.

Comme plusieurs Haïtiens, M. Georges cite l'exemple du lobby juif pour expliquer sa stratégie politique.

« Si nous avons des contacts serrés avec les politiciens, si nous les aidons au moment des élections, ils seront là pour nous et pour Haïti quand nous aurons besoin de quelque chose », dit-il.

Mais les politiciens américains ne peuvent plus se contenter d'appuyer Jean-Bertrand Aristide pour récolter les votes des membres de la communauté haïtienne, selon Tatiana Wah, du HAPAG. « Ce que nous tentons de leur faire comprendre, c'est que plusieurs membres de la communauté n'ont aucune intention de retourner en Haïti », dit Mme Wah, qui parle un anglais sans accent. « C'est le cas de tous les membres de ma famille. Ils ne veulent pas entendre parler d'Haïti. Leur vie est aux États-Unis. »

Les « French Fries »

Il n'y a guère de différence entre les vagues d'immigrants qui ont déferlé sur New York et Montréal. Mais l'expérience des deux groupes dans leur société d'accueil respective est incomparable.

À la fin des années 50 et au cours des années 60, les politiciens et les professionnels haïtiens fuyant le régime de François Duvalier n'ont pas trouvé à New York une ville ou un État en pleine révolution tranquille.

Ils n'ont pas décroché, presque du jour au lendemain, des emplois dans l'enseignement, la santé ou l'administration, comme ce fut le cas pour plusieurs de leurs compatriotes au Québec. Malgré leur expérience et leur éducation, ils ont conduit des taxis, lavé la vaisselle et fait des ménages.

La langue était un obstacle important. Dans Harlem, où certains immigrants haïtiens se sont d'abord installés, les Noirs américains se sont longtemps moqués d'eux en les traitant de « French Fries ». « Encore aujourd'hui, dans les cours d'école, on entend encore l'épithète », dit Athanase Chavanes, professeur dans une école primaire de Brooklyn.

Après la mort de François Duvalier, en 1971, l'exode des Haïtiens s'est accéléré. Les nouveaux arrivants ne faisaient plus partie de l'élite de leur pays, mais de la classe ouvrière. Ils se sont installés dans Queens et à Brooklyn, où ils ont commencé à donner le ton à certains quartiers.

Dans les années 1980, les rangs des immigrants haïtiens ont continué à se gonfler de réfugiés. Pour eux, la langue constituait toujours un problème. Mais New York a réussi à les intégrer, comme elle a toujours réussi à intégrer les immigrants.

« New York reste le plus grand centre haïtien parce qu'il y a toujours moyen d'y trouver du travail », dit Carole Berotte Joseph, une universitaire.

Une communauté

Aujourd'hui, la communauté haïtienne de New York déborde les limites de la ville. Certains de ses membres — les plus à l'aise — se retrouvent à Long Island ou dans le nord du New Jersey, notamment.

A New York même, il suffit de se promener dans certains quartiers de Brooklyn et de Queens pour réaliser que les Haïtiens forment une communauté beaucoup plus considérable qu'à Montréal. L'esprit d'entreprise des Haïtiens a fait naître une multitude d'épicereries, de salons de coiffure, de restaurants, de sociétés immobilières et de cliniques médicales. Dans une artère commerciale comme l'avenue Nostrand, à Crown Heights, on se croirait presque que dans les Caraïbes, l'accent créole et les rythmes antillais se mêlant joyeusement aux bruits de la rue.

Deux hebdomadaires haïtiens sont publiés à New York — Haïti-Observateur et Haïti-Progress — et plusieurs stations de

radio et de télévision diffusent des émissions pour la communauté haïtienne. Malgré le sentiment croissant d'appartenance à la société américaine que l'on dénote au sein de la communauté, la situation en Haïti continue de monopoliser l'attention de ces médias.

Les Haïtiens s'entendent bien avec leurs voisins. À Crown Heights, par exemple, ils vivent dans un quartier qui compte un bon nombre de Juifs hassidiques, de Dominicains et de Noirs des Antilles anglaises.

Mais les relations entre les Haïtiens et les Noirs américains demeurent délicates. « Les gens plus pauvres au sein de la communauté noire américaine voient seulement les Haïtiens comme des compétiteurs, qui viennent prendre leur travail ou leur argent », dit Carole Berotte Joseph, l'universitaire.

Des préjugés tenaces

De leur côté, certains membres de la communauté haïtienne entretiennent certains préjugés tenaces vis-à-vis des Noirs américains.

« Il y a plusieurs Haïtiens qui vous disent que les Noirs américains sont inférieurs à eux, qu'ils sont paresseux, qu'ils ne veulent pas travailler », dit M. Chavanes, le professeur de Brooklyn.

« Les médias haïtiens travaillent sérieusement à extirper cette mentalité chez les Haïtiens. Ils leur font voir que, n'était-ce de la lutte des Noirs américains, n'était-ce de Martin Luther King, ils ne seraient pas ici aujourd'hui. »

Les plus jeunes membres de la communauté haïtienne ne partagent cependant pas tous ce sentiment de supériorité vis-à-vis des Noirs américains. Certains d'entre eux, en fait, renient carrément leurs origines, refusant même de parler créole.

« Plusieurs jeunes vivent une crise d'identité », reconnaît Hugues Gingras, président de l'Association des étudiants haïtiens de l'Université de New York. « Ils ne veulent pas être associés aux problèmes d'Haïti, aux boat people, au sida. »

Max Manigat, professeur d'histoire au City College de New York, croit qu'il faudra attendre une autre génération — la troisième aux États-Unis — avant que l'origine haïtienne ne soit revendiquée avec fierté par les jeunes. Le même phénomène s'est produit chez les Italiens, rappelle-t-il.

Mais Tatiana Wah, la jeune directrice d'un groupe de pression haïtien, n'a pas l'intention de s'excuser de ses origines. « Je me vois comme une Haïtienne-Américaine », dit-elle en employant un terme à la mode au sein de la communauté. « Je ne suis pas une Africaine-Américaine », ajoute-t-elle en employant le terme que les Noirs américains emploient désormais pour s'identifier. « Je suis fière de mes origines, de ma langue, de ma culture, et je veux que les gens le sachent. »



Tatiana Wah, directrice du Haitian-American Political Action Group.



Hugues Gingras, président de l'Association des étudiants haïtiens de l'Université de New York.

Des immigrants indésirables ?

Les Haïtiens s'intègrent admirablement à la société américaine. Et pourtant, aucun groupe d'immigrants n'est plus indésirable aux yeux du grand public.

Selon un sondage USA Today-CNN réalisé l'an dernier, 65 p. cent des Américains estiment que les Haïtiens « créent des problèmes » aux États-Unis, un pourcentage plus élevé que pour tout autre groupe d'immigrants, à l'exception des Iraniens. Seulement 19 p. cent des Américains croient que les Haïtiens représentent « un plus pour le pays », un pourcentage plus bas que pour tout autre groupe d'immigrants, incluant les Iraniens.

Les Américains ont une image tellement négative des Haïtiens qu'une majorité d'entre eux seraient en faveur d'une intervention armée, non pas pour rétablir la démocratie en Haïti mais pour empêcher d'autres réfugiés de gagner les États-Unis à bord de frêles embarcations.

John Miller, directeur adjoint du Manhattan Institute's Center for the New American Community, n'accuse pas ses compatriotes de racisme à l'endroit des Haïtiens. Mais il ne se cache pas pour dire que leurs opinions n'ont aucun rapport avec la réalité.

Honnêtes et travailleurs

« Le fait est que les Haïtiens font d'excellents Américains », a écrit M. Miller

dans un article publié récemment par le Wall Street Journal. « Ils augmentent notre productivité, abaissent notre coût de vie et nous rendent plus compétitifs. Ils se débrouillent beaucoup mieux aux États-Unis que la plupart des gens le pensent. Parmi les gens qui les connaissent le mieux, leur capacité de travail et leur honnêteté leur ont valu une excellente réputation. »

M. Miller note que la participation des Américains nés en Haïti au marché du travail est très élevée : 78 p. cent, soit dix points de plus que les Américains d'origine.

Il rappelle que les Haïtiens, comme la plupart des immigrants, accordent une très grande importance à l'éducation. Selon le dernier recensement, parmi les Américains nés en Haïti, deux personnes sur cinq ont fait des études collégiales et seulement une personne sur dix compte moins de huit années de scolarité.

Les derniers arrivants sont peut-être moins éduqués, mais ils sont tous aussi déterminés à améliorer leur sort. M. Miller cite à cet égard l'étude d'un sociologue américain selon laquelle les élèves haïtiens de Miami font davantage de travaux scolaires à la maison et ont de meilleures notes en moyenne que les Américains d'origine. Le taux de décrochage scolaire des immigrants haïtiens est également inférieur à celui d'autres groupes.

Ce n'est pas tout. Les immigrants haïtiens ne sont pas plus dépendants de l'aide sociale que le reste des Américains. Environ 5,7 p. cent des familles haïtiennes reçoivent des prestations sociales, comparativement à 5,2 p. cent pour l'ensemble des familles américaines. Dans le sud de la Floride, les pourcentages sont de 3,9 p. cent et de 4,3 p. cent respectivement.

« Une bénédiction »

« Plusieurs Haïtiens admissibles à l'aide sociale la refusent parce qu'ils ne font pas confiance au gouvernement ou ne veulent pas être stigmatisés », commente M. Miller.

Il y a cependant quelques ombres au tableau, estime M. Miller. A Miami, surtout, plusieurs des derniers arrivants sont jeunes et sans attaches familiales. Ils ne sont pas à l'abri des tentations de la rue. D'autant plus que l'embargo commercial contre Haïti a fait mal à plusieurs petites entreprises de Miami qui fournissaient autrefois des emplois aux nouveaux arrivants.

Néanmoins, rien de cela ne justifie « l'étrange peur qui nous pousse à traiter les Haïtiens différemment de tous les autres groupes de réfugiés », dit M. Miller. « L'immigration haïtienne n'est pas un problème, ajoute-t-il. C'est une bénédiction. »

Accord entre les États-Unis et Cuba sur l'immigration

d'après AFP

LA NOUVELLE-ORLÉANS

Les États-Unis et Cuba sont parvenus à un accord à New York au terme de leurs discussions en vue de contrôler l'immigration des Cubains vers les États-Unis, a annoncé hier la Maison Blanche dans un communiqué.

«Cet accord, lorsqu'il sera appliqué, aidera à s'assurer que le flot de migration dangereuse et illégale sera remplacé par un processus plus sûr, légal et plus ordonné», a déclaré le président Bill Clinton en déplacement à La Nouvelle-Orléans (Louisiane).

Au terme de cet accord, Cuba doit «prendre des mesures efficaces pour empêcher le départ des Cubains dans des conditions dangereuses», indique le communiqué de la Maison Blanche.

En contrepartie, Washington a accepté d'admettre au moins 20 000 Cubains par an par les moyens d'immigration légaux.

En outre, les États-Unis estiment qu'environ 6000 Cubains actuellement en attente de visa seront admis aux États-Unis, précise la Maison Blanche.

Cuba s'est également engagé à envisager «par des voies diplomatiques» le retour des Cubains qui ont «récemment quitté» leur pays et souhaitent y retourner.

Journaliste abattu au Cambodge

GILLES TOUPIN

Le directeur du journal cambodgien « Samleng Youveakchon » (*La voix de la jeunesse*), M. Nonn Chorn, a été assassiné mercredi vers 17h en pleine rue de la capitale Phnom Penh alors qu'il venait de terminer sa journée de travail. Depuis plusieurs mois, selon un communiqué de *Cambodge politique* en provenance de Paris, les journalistes cambodgiens et étrangers sont l'objet de menaces et de violences attribuées à certains éléments du régime de Phnom Penh.

Au moment de son assassinat M. Nonn Chorn circulait à moto et était suivi par deux motocyclistes et une voiture. L'un d'eux a tiré à bout portant sur le journaliste. Les trois véhicules prirent la fuite. Plusieurs des assaillants portaient des uniformes.

Début juillet, selon *Cambodge politique*, publication dirigée par M. Thadée In et dont le siège est en France, le ministre de l'Information Ieng Mouly et celui de l'Intérieur You Hockry avaient adressé des « mises en garde » sévères à Nonn Chorn. « Craignant pour la survie du journal et pour sa propre sécurité, le directeur de « Samleng Youveakchon » avait averti le bureau de l'ONU pour les Droits de l'Homme et les correspondants de presses étrangers à Phnom Penh.

« Samleng Youveakchon », rapporte *Cambodge politique*, est un bimensuel créé il y a quatre mois à l'initiative de jeunes qui s'étaient engagés avec enthousiasme et dévouement dans la campagne électorale du

FUNCINPEC (NDLR : parti royaliste qui a remporté les élections) et qui se sont rapidement sentis trahis par leur propre parti. Le bimensuel aimait à rappeler au prince Ranariddh ses engagements pré-électorales concernant le rétablissement des frontières du pays, la lutte contre l'immigration sauvage des colons vietnamiens, l'élimination de la corruption et la recherche d'un compromis avec les Khmers rouges. »

Un autre communiqué de *Cambodge politique* rapporte également qu'une source appartenant au ministère cambodgien de l'Intérieur est venue informer hier les journalistes de *L'idéal khmer* et de *La nouvelle liberté* qu'ils constituaient les prochaines cibles.

De plus, M. Luis Olivios, directeur du bureau de l'ONU des Droits de l'Homme à Phnom Penh a été attaqué hier par plusieurs individus armés. Sa fille de cinq ans a été kidnappée, gravement blessée par balle puis finalement relâchée. Elle a été transportée dans un état grave à Bangkok. Depuis 48 heures, le bureau de M. Olivios enquêtait activement sur l'assassinat de Nonn Chorn et sur les menaces dont les journaux khmers font l'objet.

Enfin, hier, le journaliste américain Nate Thayer, correspondant à Phnom Penh de la *Far Eastern Economic Review*, du *Phnom Post* et du *Washington Post*, a été menacé de mort. Celui-ci a publié récemment une série d'articles révélant l'existence de prisons secrètes où la torture est couramment pratiquée.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

DROGUES : COMPRENDRE ET INTERVENIR

CERTIFICAT EN TOXICOMANIES : PRÉVENTION ET RÉADAPTATION

OFFERT LE SOIR

Découvrez les effets biologiques et les composantes psychosociales de l'usage de l'alcool et des drogues. Améliorez la qualité de vos interventions pour une meilleure réadaptation des toxicomanes et découvrez des stratégies préventives en toxicomanies.

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat.

DATE LIMITE
D'ADMISSION :
LE 1^{er} NOVEMBRE 1994

Demandez la brochure
sur les certificats offerts.

RENSEIGNEMENTS :
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant, 3^e étage
Métro Côte-des-Neiges

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

LANCÔME, PARIS

Lancôme voit
au mieux-être
de votre épiderme!



La prime d'automne de Lancôme

À l'achat de 20 \$ ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans frais, la prime BEAUTÉ D'AUTOMNE :

- Bienfait Total, FPS 15, 15 ml
- Démaquillant non gras Clarifiance, 60 ml
- Rouge à lèvres Rouge Absolu, teinte rose nu
- Rouge à lèvres Rouge Superbe, teinte rouge cuivré
- Lotion parfumée Trésor, 30 ml
- Trousse de beauté

En vigueur jusqu'au 25 septembre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

Le Studio de beauté
Lancôme, à la Baie,
rue Sainte-Catherine Ouest!

Choyez-vous... Offrez-vous une consultation beauté personnalisée! Notre esthéticienne Lancôme vous fera un traitement facial, approprié à votre type de peau, ainsi que l'application d'un maquillage automnal. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui en téléphonant au 281-4422, poste 2549.

(Les frais de 25 \$ sont remboursables avec tout achat de produits Lancôme effectué le jour de votre rendez-vous.)

Le fluide de jour Bienfait Total, FPS 15

Lancôme innove et vous aide à optimiser l'hydratation et la fraîcheur de votre peau grâce à **Physio-Conversion!**

Ce mélange actif de vitamine C, de provitamine B5 et d'un dérivé d'acide alpha-hydroxy donne à votre épiderme une apparence radieuse, un air sain, tout au long du jour. Avec écran solaire FPS 15 et vitamine E. 50 ml. 36 \$



LA BAIE

JOLIMENT AVANTAGEUX!

Compagnie de la Baie d'Hudson

DÉPÊCHES

JÉRUSALEM

Polémique

Un parfum de scandale a flotté hier dans les locaux de la Banque mondiale à Paris où une polémique israélo-palestinienne sur la question de Jérusalem a fait capoter une réunion des bailleurs de fonds censée examiner le budget palestinien et les programmes d'assistance aux Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. La délégation israélienne a rejeté un document palestinien prévoyant d'inclure des projets de développements économiques à Jérusalem-est dans le prochain budget que l'Autorité palestinienne a soumis aux pays donateurs. La réunion du Groupe consultatif — regroupant plus de trente délégations ainsi que plusieurs organisations multilatérales — a été reportée à une date ultérieure qui n'a pas été précisée. Il s'agit du troisième report de cette réunion depuis le début de l'été.

CARLOS

Information judiciaire

Le ministre français de la Justice, Pierre Méhaignerie, a demandé hier la réouverture d'une information judiciaire concernant un attentat attribué à Carlos qui avait fait 3 morts en 1983, a-t-on annoncé de source officielle. L'attentat avait visé un train à grande vitesse (TGV) à Tain l'Hermitage (centre-est), le 31 décembre 1983. Cette affaire avait fait l'objet d'un non-lieu le 5 février 1991. La demande de réouverture de cette information judiciaire fait suite à la réouverture de deux autres informations judiciaires concernant l'attentat de la gare Saint-Charles à Marseille (2 morts en décembre 1983) et celui contre le train le « Capitole », reliant Paris à Toulouse (5 morts en mars 1982).

AFGHANISTAN

Kaboul menacée

Le Hezb-i-Islami, faction du premier ministre afghan Gulbuddin Hekmatyar, a affirmé hier s'être emparé de la localité stratégique de Kienjan (130 km environ au nord de Kaboul), une victoire qui, si elle est confirmée, risque de resserrer considérablement l'étau sur la capitale. Un porte-parole du Hezb-i-Islami à Islamabad a affirmé que les forces du Hezb s'étaient emparées jeudi de Kienjan, en capturant une centaine de prisonniers, 13 tanks et plusieurs canons. Aucune confirmation indépendante n'a pu être obtenue hier. Si cette information se vérifie, le Hezb et ses alliés, les forces du général ouzbek Rashid Dostam, contrôlèrent dorénavant les quatre principales routes d'accès à Kaboul et seraient en mesure de durcir sensiblement le blocus alimentaire qu'ils font peser sur la capitale.

ULSTER

Cessez-le-feu

Un député unioniste d'Irlande du nord a estimé hier que le cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) était « authentique », offrant la réaction la plus positive à ce jour des unionistes, qui exigent que l'IRA déclare que ce cessez-le-feu est permanent. « Mon instinct me dit que ce cessez-le-feu est authentique », a déclaré M. John Taylor, l'un des neuf députés du parti unioniste d'Ulster (UUP, modéré) dirigé par James Molyneaux, lors d'une réunion publique dans sa circonscription. M. Taylor, qui est considéré comme l'un des successeurs potentiels de M. Molyneaux, a souligné que l'IRA devait garantir le caractère permanent de son cessez-le-feu. Mais « il est de ma responsabilité d'encourager le processus de paix de façon à obtenir à terme une paix durable entre tous les catholiques et tous les protestants d'Ulster », a-t-il ajouté.

GOLAN

Les Travailleurs divisés

Les déclarations du premier ministre israélien Yitzhak Rabin sur un retrait du Golan en échange de la paix avec la Syrie ont provoqué hier des fractures au sein du parti travailliste au pouvoir. Huit députés « faucons » travaillistes opposés à toute concession sur le plateau du Golan, conquis en 1967 et annexé en 1981, ont lancé une contre-offensive. « Il s'agit d'une question de vie ou de mort pour la sécurité du pays qui ne peut être tranchée que par une large majorité », a expliqué leur chef de file Avigdor Kahalani. Les députés avaient annoncé jeudi leur intention de déposer un projet de loi prévoyant qu'une majorité de 70 p. cent au parlement et 65 p. cent des électeurs dans le cas d'un référendum serait nécessaire pour remettre en cause la souveraineté israélienne sur le Golan.

L'Albanie invite la Grèce à conclure un traité entérinant le tracé de leur frontière

d'après AFP
TIRANA

L'Albanie souhaite conclure avec la Grèce un traité entérinant le tracé actuel de leur frontière commune « sur les principes de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe » (CSCE), a indiqué hier le ministre albanais des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le ministère invite Athènes à « renouer le dialogue » et à « se démarquer de la politique de ceux qui visent à rattacher le sud de l'Albanie à la Grèce ». Cette région, appelée Épire du nord par les nationalistes grecs, abrite une minorité grecque forte de 57 000 personnes selon Tirana et 400 000 selon Athènes.

Le ministère demande par ailleurs à Athènes de respecter les droits de la minorité albanaise en Grèce. De son côté, Tirana s'engage à « défendre tous les droits de la minorité grecque en Albanie ».

Condamnés pour espionnage

La crise albanais-grecque a débuté le 15 août avec l'ouverture d'un procès contre cinq dirigeants de la minorité grecque en Albanie, condamnés mercredi dernier à des peines de six à huit ans de prison pour « espionnage au profit de la Grèce ».

Athènes, qui exigeait l'arrêt du procès, a entrepris par mesure de représailles des expulsions massives d'immigrés clandestins al-

banais. Plus de 32 000 d'entre eux ont été expulsés depuis la mi-août.

De son côté, le premier ministre grec Andréas Papandréou a rejeté hier soir « toute proposition de dialogue » avec Tirana « tant qu'il y a des prisonniers injustement incarcérés » parmi les membres de la minorité grecque d'Albanie.

Inaugurant la 59ème foire internationale de Salonique, dans le nord de la Grèce, M. Papandréou a déclaré que le « respect des droits de la minorité ne peut pas être négocié ou soumis au chantage ».

Grave provocation

Il a qualifié la décision du tribunal de Tirana — qui a condamné mercredi cinq membres de la minorité grecque à six à huit ans de

prison « pour espionnage » — « d'action politique ordonnée » (par le pouvoir exécutif). Il s'agit, a-t-il ajouté « d'une très grave provocation » de la part de l'Albanie.

Réagissant à la dernière proposition albanaise de reprise du dialogue, le porte-parole officiel grec M. Evángelos Vénizélos a estimé que le président albanais Sali Bérisha, « qui est prisonnier des milieux nationalistes et extrémistes, maintient son intransigeance ».

Dans les milieux autorisés héliéniques, on affirmait que l'Albanie ne désire pas en réalité un dialogue puisqu'elle invoque dans son communiqué l'existence d'une minorité albanaise en Grèce. Athènes considère comme seule minorité albanaise en Grèce celle des Tchams, qui habitait l'ouest de la Grèce avant la Deuxième Guerre mondiale.

LUNDI, FAITES UN CHOIX ÉCONOMIQUE... VENEZ À LA BAIE!

Lundi 12 septembre

Pas de TPS*

sur ces articles à prix ordinaire :

- Articles ménagers • Linge de maison
- Petits électroménagers • Lampes
- Vaisselle de porcelaine • Accessoires décoratifs • Couvre-planchers
- Articles de sport • Électroménagers
- Appareils électroniques** • Friandises
- Jouets • Papeterie • Appareils photo
- Musique et vidéos • Chaussures pour tous

*Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS. ** Appareils Sega et Cantel exceptés.

25 % et 40 % de rabais!

- 25 % de rabais*. Les meubles!
- 40 % de rabais*. Les matelas et les sommiers!

*Sur nos prix ordinaires. Meubles et matelas, rayons 501 et 515.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®